#173

Vivre à Givors

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un débat d'idées pour faire un choix éclairé

L'agenda givordin

TOUT CE QUE LA VILLE VOUS RECOMMANDE POUR VIVRE PLUS ET MIEUX À GIVORS
du 15 octobre au 15 novembre 2015

MANIFESTATIONS

› Colloque de l'association anciens verriers
Samedi 10 octobre | 13:00
Maison du fleuve Rhône

› Cérémonie du 17 octobre 1961
Samedi 17 octobre
Square du 17 octobre 1961 (face à la piscine) | 17:00

› Opération nettoyons la nature
les 24 et 25 octobre

Rassemblement à 9h et à 14h
route de la Forestière
Renseignements : association AADN : 06 76 27 92 90

EXPOSITIONS

› "Utopies réalisées, parole aux habitants"
En ce moment jusqu'au 5 décembre
Médiathèque

› "Clin d'œil à l'artiste"
En ce moment jusqu'au 5 décembre
Le Local

UNIVERSITÉ POPULAIRE

› Rentrée de l'université populaire et conférence -débat dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité
Jeudi 15 octobre | 18:30
Moulin Madiba / salle polyvalente
"Histoire du droit des femmes: d'incapable à égales, la longue marche"

VIE MUNICIPALE

› Inauguration du nouvel ALSH de la Rama
Samedi 17 octobre
La Rama | 10:00

MUSIQUE ET CINÉMA

› Carte blanche aux pianistes
Vendredi 16 octobre
Eglise de Bans |20:30

› Stage vocal
19 et 20 octobre
Gratuit et ouvert à tous
Conservatoire municipal de Givors| de 17:30 à 19:00

› Cinéma : le garçon et le monde
Samedi 17 octobre
Théâtre de Givors | 15:00

3 QUESTIONS À...

Martial Passi, maire de Givors

Martial Passi, maire de Givors, vice-président de la Métropole de Lyon, entouré des élus de la majorité, pour dire "non" à la baisse drastiques des dotations d'État, lors de la journée nationale d'actions de l'AMF.

Les chiffres du mois

1 million

Perte d'un million d'euros, chaque année, pour la ville de Givors, suite aux baisses des dotations d'État

3,5 milliards

Projet de Loi de Finances 2016 : 3,5 milliards en moins pour les collectivités

La phrase du mois

« entre 1,1 et 3,2 milliards de personnes d'ici 2080 manqueront d'eau, et entre 200 et 600 millions souffriront de la faim »

SOURCE VEDURA.FR

Que pensez-vous des propos de Nadine Morano, sur « la France, pays de race blanche » ?

On sait que, madame Morano, l'ancienne ministre de N. Sarkozy a le dérapage facile. Un dérapage contrôlé cependant, qui lui permet de reprendre à son compte les vieilles idioties de l'extrême droite.

Que lui soit retirée l'investiture des Républicains est le minimum mais force est de reconnaître qu'en matière de racisme et de xénophobie, un certain nombre de personnalités de ce parti, ont des idées qui « flirtent » parfois outrageusement avec celles du FN.

Je rappelle également que le candidat Hollande s'était engagé à supprimer le mot « race » de la Constitution. Il est urgent de tenir cette promesse car le concept de « races multiples » n'a aucun fondement scientifique. La seule race qui existe est l'espèce humaine.

La municipalité a organisé un débat public sur l'extinction de l'éclairage nocturne et organisera une votation citoyenne avant la fin de l'année.

L'extinction de l'éclairage public la nuit, aussi importante soit-elle en terme écologique, n'est qu'un élément d'un problème beaucoup plus vaste et inquiétant.

Le réchauffement climatique atteint aujourd'hui un niveau tel que l'humanité est dos au mur. Les risques sont nombreux et auront des conséquences catastrophiques si « collectivement » nous ne sommes pas capables de faire plus, de faire plus vite et de faire mieux.

La France va accueillir et présidera la 21e conférence des parties (COP21) de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques fin 2015.

J'espère que cette 21e rencontre n'aura pas le même résultat que celle de 2009, à Copenhague, qui fut un échec.

Enfin j'espère que des mesures concrètes seront prises pour sauver ce qui peut encore l'être.

On parle beaucoup des migrants. On parle désormais de « migrants climatiques ».

Chaque année, plusieurs millions de personnes sont touchées par des catastrophes climatiques très largement dues à l'activité humaine.

Selon le haut commissaire adjoint de l'ONU pour les réfugiés, la planète devrait compter 250 millions de déplacés climatiques d'ici à 2050. Une autre source indique qu'au moins 1 milliard de personnes vont migrer d'ici à 2050, et qu'un cinquième de la population mondiale est menacé par la montée du niveau des mers et les inondations. Certains Etats déjà frappés par le réchauffement climatique demandent que le motif climatique soit reconnu comme valable au plan international pour l'immigration.

On le voit, la situation est dramatique.

Il y a donc extrême urgence à considérer ce problème environnemental comme relevant de l'urgence absolue en l'appréhendant dans toutes ses dimensions, climatique, humaine, économique, sociale et politique.

POLITIQUE DE LA VILLE

Le quartier des Vernes poursuit sa mue

Beaux et fonctionnels, voilà qui résume bien la philosophie des nouveaux boxes inaugurés, le 9 septembre dernier, au cœur des Vernes.

Première pierre d'une opération d'envergure, ces nouveaux boxes s'inscrivent dans un projet plus global de requalification du secteur Jacques-Duclos. Élaboré en trois phases, il a vocation à désenclaver et à requalifier l'ensemble du quartier, notamment en améliorant les voiries et les espaces publics.

« *Cette opération de rénovation du secteur Duclos a fait l'objet d'un important travail de concertation. Aujourd'hui, nous inaugurons un ensemble à l'esthétique travaillée et qui répond au mieux aux attentes des habitants* », détaille Christiane Charnay, première adjointe en charge de la politique de la ville, qui ajoute que, « *la volonté de la municipalité est plus que jamais de poursuivre la rénovation urbaine du quartier, avec l'appui de nos différents partenaires, d'améliorer le cadre de vie et promouvoir la cohésion sociale et le vivre ensemble, chers à notre ville* ».

Construit sur deux niveaux, cet ensemble comprend 125 boxes, reconfigurés et sécurisés, dont trois sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quant à la partie supérieure ouverte au public, elle reçoit un aménagement paysager particulièrement réussi qui, dès l'automne, permettra la plantation d'arbres. Porté dans le cadre d'une convention avec l'agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), ce projet dont le coût total est de 2,9 millions d'euros, a été financé par le Département à hauteur de 1,39 million d'euros, la Métropole de Lyon et la ville de Givors, avec chacune une enveloppe de 470 000 euros et l'Opac du Rhône pour 573 000 euros.

Une première phase réussie

De l'avis général, ces boxes sont une réussite, comme l'a souligné Michel Le Faou, vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie, lors de son discours inaugural, lequel en a profité pour rappeler les enjeux de la dynamique métropolitaine et la nécessaire démarche partenariale. Un avis partagé par Martial Passi, maire de Givors et vice-président de la Métropole de Lyon, qui a rappelé le chemin parcouru depuis la mise en place de ce dispositif au cœur du quartier : « *Givors est engagée depuis deux décennies dans ce qui est convenu d'appeler la politique de la ville. Nous avons réussi à mobiliser des financements qui nous ont permis quelques réalisations d'ampleur : 6 tours démolies pour redonner une centralité à ce quartier, des voiries ont été créées, la réhabilitation de nombreux logements réalisée, grâce à des investissements forts de l'État et de l'Opac, l'implantation de services publics, d'activités économiques, de services à vocation culturelle, de retraitement paysager, d'aménagement de terrains de sports, et quelque chose qui n'existait pas à l'époque, la création de lignes de transports. Tout cela a contribué à changer l'image du quartier et à renforcer l'idée que lorsqu'on habite aux Vernes, on habite à Givors et quand on habite Givors, on vit au cœur de la Métropole* ».

> « Aujourd'hui, nous inaugurons un ensemble à l'esthétique travaillée et qui répond au mieux aux attentes des habitants »

Un satisfecit qui laisse entrevoir une suite des opérations dans la même lignée avec notamment, la deuxième tranche en cours de réalisation, qui devrait se terminer fin 2015 avec des travaux d'aménagement des espaces publics, la création d'un cheminement piétonnier, paysager et sécurisé, reliant les écoles J. Duclos et L. Michel, dont l'accès principal sera reconfiguré. La phase trois du projet quant à elle, prévoit la refonte complète de la surface commerciale et des locaux des services publics implantés, afin de dynamiser le cœur du quartier. ■

IMMOBILIER

Une première étape dans le renouveau programmé d'un quartier

C'est fait, après trois années de démarches administratives et de travaux, l'immeuble Swan, situé quai des Martyrs, est sorti de terre et les premiers résidents ont pris possession des lieux.

C'est lors d'une cérémonie officielle le 22 septembre dernier, en présence de Martial Passi, maire de Givors, vice-président de la Métropole de Lyon, de Christiane Charnay, première adjointe, de nombreux élus, de Frédéric Marchal, président-directeur général de Nexity immobilier et de son équipe, que furent remises aux heureux nouveaux propriétaires les clés de la résidence Swan.

Cet immeuble de standing, dont le point fort réside dans sa situation exceptionnelle, bénéficiant d'un environnement calme à quelques mètres de la confluence du Gier et du Rhône, composé de 45 logements, du une-pièce au quatre pièces en R+5 avec garages en sous-sol et places de stationnement extérieures. « *C'est un achat coup de cœur, quand j'ai vu la situation de l'immeuble par rapport aux berges du Gier, je me suis tout de suite renseignée pour devenir acquéreur* », nous avoue une propriétaire, primo accédante, visiblement satisfaite de son bien.

Un territoire qui poursuit sa mutation

De l'audace, il en a fallu, comme l'a rappelé Frédéric Marchal, qui souligne l'important travail de terrain nécessaire au montage d'un tel projet. « *Cette journée de remise de clés est l'aboutissement d'un long travail. Une opération sur laquelle il a fallu de l'audace, car lancer un programme immobilier à Givors était un pari sur l'avenir. Aujourd'hui on se rend compte que la ville bouge, la ville mute et qu'elle participe au renouvellement de la Métropole de Lyon* ». Une opération immobilière qui a du sens et un pari réussi pour Nexity, puisque l'ensemble des appartements est, aujourd'hui, loué ou vendu.

Pour Martial Passi, cet événement est aussi l'occasion de revenir sur le chemin parcouru depuis plusieurs années en matière de logement sur la commune : «*il y a dix ans, notre territoire n'avait plus connu une seule construction collective privée depuis trente ans. C'est dire les difficultés rencontrées par notre commune, qui a souffert de la désindustrialisation massive, il a donc fallu rebâtir patiemment mais avec audace, essayer de travailler sur les cicatrices et les conséquences de la crise.*

1.

En 2004, c'est le basculement et le signal que la grande dépression économique de ce territoire commence à s'effacer. Premier immeuble, premier retour de quelques entreprises, développement sur l'ancien site VMC des concessionnaires automobiles, pour arriver aujourd'hui à un territoire qui propose chaque jour 7 000 emplois et un véritable parcours résidentiel, pour une population qui dépasse aujourd'hui les 20 000 habitants ». Une dynamique qui va se poursuivre dans les prochains mois, puisque va démarrer la construction de deux autres immeubles et l'étude de grands projets, au cœur du quartier, pour réussir le défi de la mixité d'habitat. ■

1. *Martial Passi, remet officiellement les clés de leur nouvel appartement à Nicolas et Carmelia D'Adderio, sous le regard attentif de Frédéric Marchal.*

Baisse des dotations d'État

Colère des élus face à la baisse des dotations d'État

Un mouvement National qui s'amplifie dans toute la France, mais aussi un signal fort pour une prise de conscience collective.

« Entrez en résistance », voilà le maître mot des élus Givordins, lesquels depuis plus d'un an et demi font face pour dire « non » à cette baisse des dotations dévastatrices qui menace l'existence même des services publics tels que nous les connaissons. « *C'est tout le sens de la participation de la ville de Givors à cette journée nationale d'actions du 19 septembre dernier, initiée par l'Association des maires de France, dont je suis le vice-président* », explique Martial Passi, maire de Givors, vice-président de la Métropole de Lyon, qui en appelle à la mobilisation générale pour résister et tenir : « *pour la première fois de son histoire, et dans le rassemblement de toutes ses sensibilités politiques, l'AMF se mobilise pleinement pour demander l'arrêt de ces amputations à répétition absolument inacceptables qui font « crever » les territoires* ».

> « Mobilisation générale pour résister et tenir face à cette baisse historique des dotations et à l'asphyxie programmée des communes »

Une journée nationale d'actions qui entre en résonance avec les nombreuses initiatives portées par les élus Givordins pour sensibiliser la population et montrer leur mécontentement vis-à-vis de cette décision injuste. La dernière en date, mettre en exergue le risque de fermeture des équipements publics que sont la médiathèque, le conservatoire, le moulin Madiba ou encore l'espace nautique, avec des banderoles, pour le moins explicites, sur les façades. Une démarche pédagogique, mais surtout symbolique, qui dénonce le précaire équilibre financier des communes face à cette situation. D'ailleurs, de partout dans les collectivités locales en France, ce sont des services qui ferment, des projets d'investissement qui sont annulés, des hausses d'impôts locaux, des réductions drastiques de dépenses de fonctionnement et une explosion de l'endettement

Et Givors n'est pas à l'abri

Première conséquence pour notre ville, l'annulation ou le report de projets structurels importants. A l'image de l'abandon de la construction d'une salle de conférence à la maison du fleuve Rhône ou du report de la construction d'un nouveau groupe scolaire. De plus, les coupes sombres de l'État, 30 % de baisse des dotations allouées aux communes par l'État, d'ici à 2017, ont déjà fait quelques dégâts collatéraux comme la fermeture de la maison de l'emploi, laquelle a dû mettre la clé sous la porte par manque de financement.

Face à une situation critique et au-delà des considérations purement financières, c'est l'échelon communal qui est mis en péril. Les répercussions sur toutes les intercommunalités, les communes, les habitants, sans aucune exception, vont être nombreuses avec, à moyen terme, une disparition programmée de nos communes et des services de proximité qu'elles offrent au quotidien. Et malheureusement, il n'existe pas de plan B ni de solution miracle. Cette situation n'épargne personne, puisque même la Métropole de Lyon va connaître une période de vaches maigres avec comme l'a annoncé Gérard Collomb, le président de la Métropole de Lyon, « *une baisse de 6 à 10 % des budgets et une marge de manœuvre restreinte* ». Il ajoute d'ailleurs que « *si la Métropole de Lyon connaît ce type de difficultés, les petites communes sont encore dans des difficultés bien plus grandes* ». ■

LÉGION D'HONNEUR

Paul Vallon, un homme de tous les combats

C'est non sans une certaine émotion que Martial Passi, maire de Givors, vice-président de la Métropole de Lyon, a remis à Paul Vallon les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. Une distinction qui vient honorer tant l'homme, ses actes de bravoure durant l'occupation, son engagement sans faille dans la Résistance, que son riche parcours de vie.

Né le 22 avril 1923 à Givors, Paul Vallon grandira dans une famille modeste, mais empreinte de valeurs républicaines et laïques, inculquées par un père pépiniériste et une mère dentelière. A quinze ans, il est embauché à Fives-Lille et obtiendra, en 1942, son CAP de dessinateur industriel. Mais sa vie va prendre un tout autre chemin, car fin décembre de la même année, il entre dans la Résistance avec le mouvement « *Combat* ». Dès lors, il multiplie et amplifie son implication au cœur de l'organisation jusqu'à devenir, début 1944, un responsable d'un groupe franc, assurant et organisant le transport d'armes et la réception de parachutages. D'avril à août 1944, il mènera avec son équipe d'impressionnantes missions de sabotages, harcelant ainsi l'ennemi sans relâche. Jusqu'au matin du 28 août, où au sud de Givors, Paul Vallon, alors sergent-chef FFI, et ses hommes accrochent une colonne blindée allemande. S'en suivra une terrible bataille, laquelle aboutira à la quasi-destruction du convoi allemand.

Après la guerre, il poursuivra son engagement militant au service de sa ville, au côté de son compagnon d'armes, Camille Vallin, maire de Givors de 1953 à 1993, et autre grande figure de la Résistance, dont il sera le premier adjoint de 1965 à 1992. Pour Martial Passi, « *Paul Vallon est un homme droit, aussi exigeant avec les autres qu'avec lui-même. Une exigence qui l'amène à être rigoureux dans ses propos et ses actions, une exigence avec lui-même qui l'a amené à consacrer sa vie à autrui. Un honnête homme trop souvent dans l'ombre et qui pour une fois est mis sous la lumière de notre République française. Un honnête homme qui sera bientôt sous la lumière de notre ville de Givors, puisqu'il a enfin accepté ma proposition de donner son nom au collège de Bans, qui très bientôt portera le nom de cet enfant du quartier, devenu résistant et élu.* » Mais surtout, une fierté pour notre ville et ses habitants. Avec l'humilité qui le caractérise, Paul Vallon a voulu associer à cette distinction l'ensemble de ses camarades morts pour la France, avec une pensée toute particulière pour Renée Peillon, cette jeune femme qui périt lors des accrochages du 28 août 1944 le long de la nationale 86. ■

ANCIENS COMBATTANTS

Christiane Charnay, élue présidente de l'UFAC

À l'issue de l'assemblée générale de l'union française des anciens combattants de (UFAC), Christiane Charnay, première adjointe, a été élue présidente. Une grande première pour l'une des plus anciennes fédérations d'anciens combattants français, puisque depuis sa création en 1917, une femme, est élue au poste de présidente de cette association dont la vocation est la sauvegarde du patrimoine moral et des intérêts matériels des anciens combattants et de toutes les victimes de guerre, ainsi que du travail de mémoire. Un dernier point pour lequel, Christiane Charnay a d'ores et déjà réaffirmé son attachement. ■

FORUM ASSOCIATIF

Un premier rendez-vous réussi

Malgré une météo capricieuse et un repli forcé au gymnase Jean-Jaurès, le premier forum de la vie municipale et associative s'est tenu dans une ambiance décontractée et sereine, en présence de nombreuses associations, clubs sportifs, services publics et partenaires institutionnels. Cette première manifestation qui vise à améliorer la visibilité, ainsi que le service rendu à la population a connu un beau succès. Cette dernière a permis à bon nombre de visiteurs de trouver des informations précises sur l'offre de services, de loisirs, d'activités culturelles ou sportives disponibles sur Givors.Retrouvez toutes les photos sur : www.givors.fr ■

En images...

Retrouvez toutes les photos sur : www.givors.fr

PETITE ENFANCE

Prendre à cœur son rôle de parents

L'association « *ma famille en grand* », lieu d'accueil et de soutien à la parentalité, vous propose dès le 8 octobre au relais d'assistants maternels de Bans de partager des activités entre parents et enfants. Comme nous l'explique Jenny Benistant, la responsable, il s'agit « *d'une formidable occasion de consolider les liens avec vos enfants et de partager un moment avec d'autres parents* », avec au programme trois thématiques :

• atelier en communication bienveillante : « *parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent* » comprenant 9 modules pour apprendre à communiquer autrement avec ses enfants – les jeudis de 19h30 à 22h (hors vacances scolaires).

• ateliers « *théâtre parent-enfant (6-12 ans)* » pour partager un moment de complicité avec votre enfant par le biais de jeux de rôle – les jeudis de 17h30 à 19h (hors vacances scolaires).

• ateliers « *cuisinons ensemble pour bébé* » pour préparer ensemble des petits plats maison pour vos bébés, à base de fruits et légumes issus d'une agriculture locale et responsable – les jeudis de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires).

Pour chacun des ces ateliers, une pré inscription est nécessaire compte tenu du nombre de places limitées. ■

Tarifs et pré-inscriptions au 04 78 24 66 29 ou par courriel : mafamilleengrand@famillemouvement.fr.

PETITE ENFANCE

L'enfance en fête !

Ambiance familiale et bonne humeur pour la deuxième édition de la fête de la petite enfance, qui s'est déroulée au cœur du parc de la maison du fleuve Rhône. Présents autour des stands des différents acteurs de la petite enfance, cracheur de feu, clowns et autres jongleurs se sont retrouvés, pour le plus grand bonheur des enfants et des parents qui n'ont pas boudé leur plaisir.

Portée par la municipalité, cette manifestation a vocation à faire connaître les structures municipales au grand public, promouvoir l'offre de services en direction de la petite enfance autour d'un moment festif, mais aussi favoriser l'échange entre les différents acteurs de la filière présents sur la commune, et les familles. Pour Cécile Bracco, élue en charge de l'enfance et de la petite enfance, « *il s'agit de mettre en lumière l'ensemble des acteurs de la petite enfance sur le territoire givordin, mais aussi de démontrer la qualité et l'implication des structures pour répondre favorablement à l'accueil et l'épanouissement des enfants, car le bien-être des enfants et des parents est une priorité municipale. Même si cette fête reste avant tout aussi un moment de convivialité et d'échange* ». Une belle initiative qui malgré une météo capricieuse, a su trouver son public et vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain. ■

TAUX COMMUNAUX

Poursuite de la baisse des taux communaux

Malgré un contexte national difficile marqué par la baisse des dotations d'Etat et une raréfaction de l'argent public, la municipalité de Givors a fait le choix de ne pas faire subir à la population les conséquences du désengagement de l'Etat en poursuivant la baisse de ses taux communaux. Cette année encore la municipalité poursuit son effort de baisse des taux communaux, avec - 0,3% pour la taxe d'habitation et - 0,6% pour la taxe foncière. Depuis 2004, les baisses successives ont atteint - 12%. Une orientation audacieuse puisque dans le même moment les collectivités locales ont le plus souvent tendance à les augmenter. Autre baisse, celle des syndicats de communes à la suite des interventions des élus de Givors pour faire baisser les budgets globalent de - 8 %.

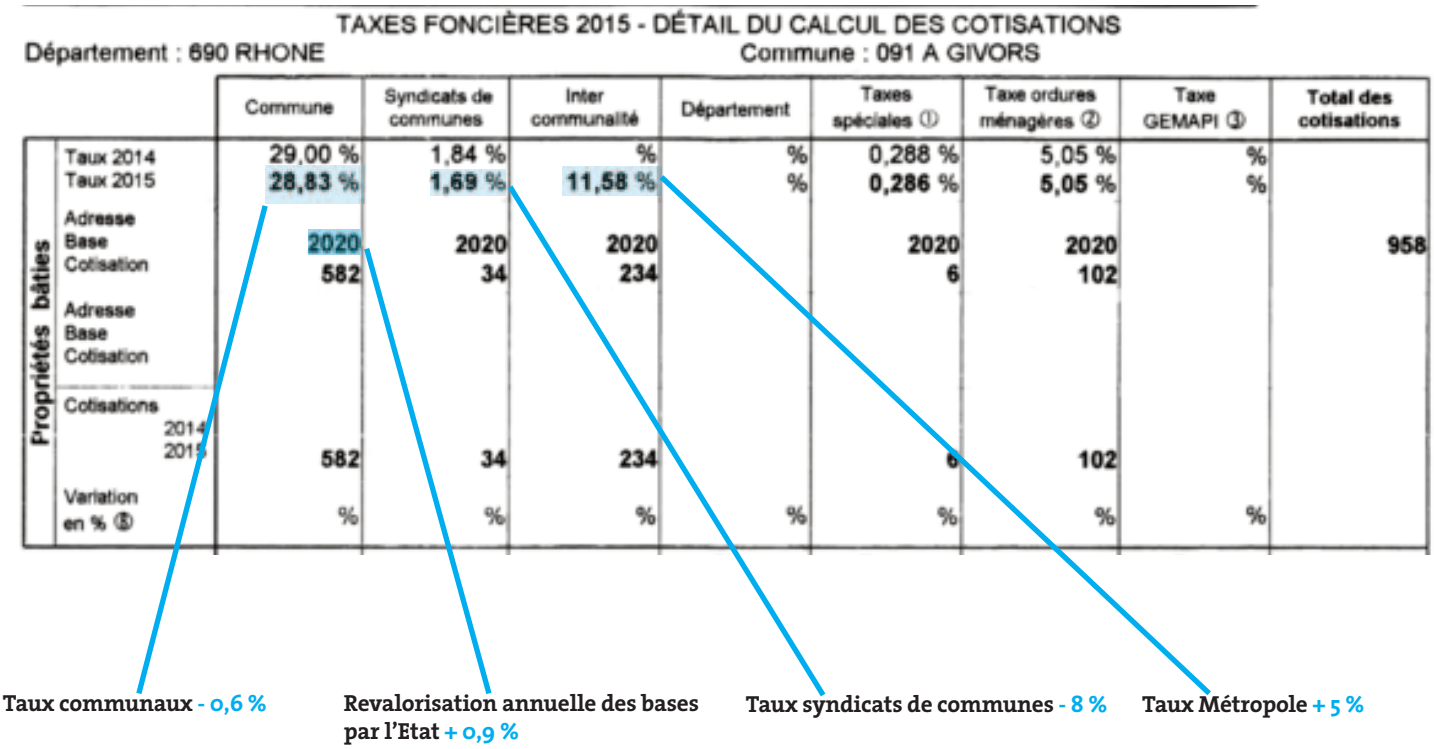

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 690 RHONE — Commune : 091 A GIVORS

		Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2014	29,00 %	1,84 %	%	%	0,288 %	5,05 %	%	
	Taux 2015	28,83 %	1,69 %	11,58 %	%	0,286 %	5,05 %	%	
	Adresse								
	Base	2020	2020	2020		2020	2020		958
	Cotisation	582	34	234		6	102		
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
	Cotisations 2014								
	Cotisations 2015	582	34	234		6	102		
	Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%	

Taux communaux - 0,6 %

Revalorisation annuelle des bases par l'Etat + 0,9 %

Taux syndicats de communes - 8 %

Taux Métropole + 5 %

Baisse des taux communaux 2004 - 2015 = - 12 % en 10 ans

	2004	2014	2015	2015/2014	2015/2004
Taxe d'habitation					
Taux communaux	21,41	18,90	18,84	-0,3%	-12%
Taux syndicats intercommunaux	0,1	1,24	1,14	-8%	
Total	21,51	20,14	19,98	-0,8%	-7,1%
Taxe du foncier bati					
Taux communaux	32,65	29	28,83	-0,6%	-11,7%
Taux syndicats intercommunaux	0,15%	1,84	1,69	-8,2%	
Total	32,80	30,84	30,52	-1%	-7%
Taxe du foncier non bati					
Taux communaux	75,81	67	66,8	-0,3%	-11,9%
Taux syndicats intercommunaux	0,35	4,37	4,05	-7,3%	
Total	76,16	71,37	70,85	-0,7%	-7%

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

SAGIM : une nouvelle dynamique pour Givors et la Métropole

Légende
Une équipe renouvelée avec de gauche à droite : Louisa Souaci, assistante de direction, Johann Creton-Raïs, directeur, Sébastien Parrau, chargé de projets et du développement économique lié au commerce et Ramona Baron, chargée des relations clientèle et de la gestion du parc immobilier.

Le 15 septembre dernier, la société d'économie mixte de Givors a inauguré ses nouveaux locaux et a dévoilé sa nouvelle dénomination. Une étape de plus dans la longue histoire qui lie notre ville à sa société d'économie mixte (SEM). En effet, la SEM a intégré depuis peu les locaux de la maison du fleuve Rhône. Outre l'aspect fonctionnel, cette nouvelle adresse se présente comme un atout stratégique majeur, puisque située en plein cœur de la ville, mais aussi en plein cœur de la dynamique métropolitaine, puisque la bâtisse accueille également le pôle métropolitain, des services publics et les bureaux du syndicat transport métropolitain. À cette occasion, Martial Passi, président de la SEM, et son nouveau directeur, Johann Creton-Raïs, ont présenté, en présence de Christiane Charnay, première adjointe, de nombreux élus, chefs d'entreprises et partenaires, la nouvelle identité visuelle de la SEM, qui devient désormais la société d'aménagement Givors Métropole (SAGIM). Nouvelle dénomination qui marque ainsi la nouvelle page de son histoire et sa volonté d'être au plus près des évolutions liées à l'activité de la métropole lyonnaise avec, toujours en filigrane, le travail au service de l'intérêt général. Car, comme l'explique, le nouveau directeur, « *nous devons répondre aux attentes et aux défis de demain, malgré un contexte économique difficile. Forte de son expérience et de la diversité de ses interventions, la SEM a toujours répondu présente pour assister les mutations urbaines et économiques de notre ville. Pour preuve, ses nombreuses réalisations de ces dernières années. D'ailleurs, notre investissement et notre implication vont s'accélérer dans les prochains mois avec notamment le projet d'extension du Patio, comprenant 2200 m² de bureaux, situés à proximité immédiate du futur quartier « Renault-Ligonnet », que la société Nexity doit aménager dans les prochains mois ou encore la construction d'une pépinière d'entreprises à la ZAC VMC* ». Pour sa part, le président de la SEM, Martial Passi, a tenu à rappeler le contexte économique actuel et surtout le combat engagé ces dernières années pour accompagner la transformation urbaine et économique de notre territoire : « *Dans cette situation de raréfaction de l'argent public, les sociétés d'économie mixte et toute la gamme des entreprises publiques locales (EPL) sont plus que jamais des outils particulièrement adaptés et utiles au service des collectivités locales, des territoires et de leurs habitants. Avec l'économie mixte, les élus locaux disposent d'un véritable outil pour résister, tenir, innover et servir le public, notamment dans le domaine de l'aménagement et du développement économique* ». Des objectifs fortement ancrés dans l'ADN de la société d'économie mixte de Givors. ■

CONTRAT MUNICIPAL ÉTUDIANT

Un premier pas vers l'emploi

Le 26 septembre dernier s'est déroulée la signature officielle des contrats municipaux étudiants (Cme) promotion 2015-2016, en présence de Christiane Charnay, première adjointe, Nacer Khouatra, adjoint à l'éducation et à l'enseignement et instigateur du dispositif, et Hocine Haouès, élu à la jeunesse, de partenaires institutionnels et associatifs. Ce dispositif prévoit une aide financière de 800 euros en contrepartie d'une mission d'intérêt général au sein d'un service municipal ou encore d'une association, et exclusivement réservée aux Givordins, selon des critères de ressources du foyer, et permet à des étudiants de financer tout ou partie de leur projet : une inscription, une carte de transport ou encore leur permis.

Cette année, ce sont 17 Cme qui ont été signés. Un beau pari sur l'avenir porté par la municipalité et l'élu à la jeunesse, Hocine Haouès, qui rappelle les enjeux de ce dispositif : « *même si cela représente un effort financier important, nous nous devons d'apporter notre pierre à la construction de la société de demain. Ces jeunes qui bénéficient de ces contrats seront les actifs de demain, les forces vives de notre territoire* », ajoutant que, « *ce premier pied dans le monde de l'entreprise est un plus pour eux, mais aussi pour nous, car ce dispositif se veut « gagnant gagnant* ». Même son de cloche du côté des bénéficiaires, comme Gabriel, 19 ans, étudiant le droit à Science-Po, qui y voit une opportunité de « *s'enrichir intellectuellement et d'apprendre en finançant son projet professionnel. Un moyen simple de concilier travail et étude* ». Quant à Sabrine, 18 ans, étudiante en DUT de technique de commercialisation, c'est pour elle, « *un vrai plus pour l'expérience. Une première étape dans notre vie professionnelle et puis aussi une façon de mieux connaître le fonctionnement de certaines administrations* ». Une signature collective qui marque le succès de ce dispositif, car depuis sa création en 2011, 74 contrats ont été signés. ■

CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT

S'engager dans des projets d'une grande portée pour les Givordins

C'est aussi la rentrée pour les élus du conseil municipal. Ces derniers se sont retrouvés, le 28 septembre dernier pour plancher sur les 38 délibérations à l'ordre du jour.

Avec, pour se mettre en train, une délibération (n° 4) sur l'attribution d'une bourse pour les voyages scolaires en direction des élèves du secondaire domiciliés à Givors, pour un montant total à allouer de 7 838,50 euros, soit 30,50 euros par élève. Givors est l'une des rares villes, a apporter ce genre de contribution avec pour seul critère d'attribution « *être Givordin* ». (Unanimité). Autre délibération d'importance, la signature du contrat de ville 2015-2020 de la Métropole de Lyon et la convention pour Givors, document-cadre qui servira de feuille de route durant les prochaines années pour mener à bien le volet du renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires de la ville (6 abstentions : les républicains + FN).

Débat animé autour des garanties d'emprunt

Quelques délibérations plus loin, premières incompréhensions et contestations, concernant les garanties d'emprunt relatives aux constructions d'un bâtiment industriel et commercial destiné à l'exploitation d'un garage automobile, du centre d'exploitation EDF, du centre commercial *Plaine Robinson* au profit de Givors développement (devenu depuis la SAGIM), ainsi que des garanties d'emprunt pour les réhabilitations de 136 logements aux 4 et 6 allée Ho-Chi-Minh et 150 logements, cité Jules Vallès, pour le compte de Alliade Habitat. Opération des plus courantes pour une collectivité locale, puisqu'il s'agit pour la ville de Givors d'apporter sa caution, à moyen ou long terme, à une personne morale de droit public ou de droit privé, pour faciliter la réalisation d'opérations d'intérêt public ou de projets structurels pour la ville. Le débat tournera dès lors autour des questions de gestion de « *Givors développement* ». On notera toutefois que l'élu frontiste a traité l'ancien directeur de Givors développement, « *d' incompétent* ».

Propos qui lui ont valu une levée de bouclier de l'assistance et la réponse plutôt cinglante de l'adjointe aux affaires juridiques, Amelle Gassa, qui n'a pas caché son mécontentement : « *Je vous rappelle que vous n'avez ni les compétences, ni même l'expérience, ni même la hauteur pour apporter un jugement sur ses compétences professionnelles* ». Le ton est donné et l'ambiance houleuse, à tel point que la séance du conseil sera levée suite aux propos injurieux d'un élu du groupe « *les républicains* », à l'encontre du premier magistrat de la ville. À la reprise des débats, Martial Passi a annoncé qu'il porterait plainte pour « *injures publiques* » et a tenu à apporter une clarification quant aux données chiffrées et a annoncé la tenue prochaine d'un conseil municipal privé pour parler de la nouvelle société d'économie mixte, de ses résultats, de ses missions au cœur de la Métropole et ainsi que de sa situation financière.

Chronique d'un retard annoncé

Dans le cadre des constructions de logements prévues sur l'ilot Zola, des régularisations foncières sont nécessaires à la réalisation du projet immobilier Bouygues, qui comprend un immeuble d'habitation et des locaux commerciaux. Pour ce faire, et dans les meilleurs délais, la ville doit céder des parcelles de terrain au profit de la Métropole de Lyon et en l'absence d'estimation du service des Domaines (due à un retard : NDLR), le groupe « *construisons ensemble* » a proposé de retirer cette délibération n° 22 et de la porter aux voix, seulement lorsque l'estimation des Domaines sera arrivée. Une décision à la conséquence directe bien dommageable pour l'avancée du projet, lequel devra attendre le vote d'une prochaine délibération. ■

Droit de réponse d' Antoine Mellies

Il est faux d'affirmer dans le *Vivre à Givors* du mois de juillet-août 2015 que j'ai utilisé la formule empruntée à Martin Luther King pour illustrer ma volonté de voir zéro pour cent de logement social à Givors. C'est pourquoi je retranscris ici mes propos tenus à l'occasion du conseil municipal du 22 juin 2015 vérifiables sur le site de la ville de Givors : (...) *un quartier où il fera bon vivre, où la délinquance ne sera qu'un vieux souvenir et où le vrai vivre ensemble sera une réalité. I have a dream but i may dream for a long time. En l'état du parc de logements sociaux à Givors, ce n'est pas 25 % qu'il faut faire. C'est 0 % de logements sociaux* ».
Ces propos ne laissent bien entendu pas entendre que je ne souhaite qu'il n'y ait aucun logement social à Givors, mais plutôt que, compte tenu du taux très élevé de logements sociaux, il fallait éviter d'en construire davantage et privilégier ainsi l'accession à la propriété pour favoriser une réelle mixité sociale.

AU CŒUR DES DÉLIBÉRATIONS

Requalification place du Coteau

Dans le cadre de la convention ANRU de Givors, l'opération de la résidentialisation de la place du Coteau a été identifiée. Celle-ci est issue de la fusion de deux lignes initialement prévues dans la convention ANRU, à savoir « résidentialisation place du Coteau bâtiments F et G) » et « aménagement place du Coteau » et est prévue sous maîtrise d'ouvrage immobilière Rhône Alpes.

27 voix pour | 6 votes contre : UMP et FN

Dénomination d'une voie : impasse de Rive de Gier

Il apparaît que suite à l'aménagement routier d'un sens giratoire, la route de Rive de Gier a été scindée en deux parties. La partie la plus à l'est est aujourd'hui en impasse. Afin de clarifier cette situation, il est proposé de différencier les deux tronçons de cette route départementale. Il est donc nécessaire de dénommer cette voie, impasse de Rive de Gier.

Unanimité

Dénomination de voie : impasse de la haute-Freydière

Il apparaît qu'une impasse débutant à l'intersection du chemin de la Haute-Freydière sur une distance de 50 mètres, nécessite d'être identifiée par délibération municipale. Il est donc nécessaire de dénommer cette voie.

Unanimité

Avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec la maison des jeunes et de la culture

Jusqu'à présent, la Mjc de Givors fonctionnait avec un directeur fédéral mis à disposition de l'association de la Fédération des Mjc Rhône-Alpes. À ce titre, la ville de Givors versait directement une subvention à la Fédération des Mjc Rhône-Alpes pour contribuer au financement de ce poste. Une subvention était en ce sens prévue au BP 2015. Suite à la fin de la mise à disposition du directeur fédéral, la Mjc a informé la commune de ses difiicultés financières pour le financement du nouveau poste de directeur associatif.

Il a donc été proposé au conseil municipal de verser à ce titre directement à la Mjc la subvention complémentaire d'un montant de 56 849 euros. La Mjc sera alors en mesure de reverser à la Fédération des Mjc, au prorata de la durée de la mise à disposition du directeur fédéral, la partie du salaire correspondante pour la période du 1er janvier au 30 juin 2015, afin de pouvoir financer le poste de nouveau directeur associatif jusqu'à fin 2015

27 voix pour | 4 votes contre FN et 2 abstentions les républicains

DOSSIER DU MOIS

Givors se mobilise po

Depuis plusieurs années, Givors s'engage dans un effort collectif pour apporter sa contribution au développement durable, innover et sensibiliser sa population.

Alors que la France s'apprête à accueillir la COP 21. Il est temps de changer de logiciel et de faire preuve de pragmatisme, si ce n'est de bon sens.

En effet, si l'extinction de l'éclairage public durant la nuit ne présente que des bienfaits aussi bien sur les écosystèmes, l'éclairage public dérègle certaines espèces diurnes qui restent actives la nuit et impacte même physiologiquement l'homme et sa production de mélatonine (hormone du sommeil), que sur les finances locales, l'éclairage public représente environ 50 % de la consommation électrique d'une commune, alors pourquoi s'en priver ? À cette question, s'oppose souvent la notion de frein psychologique toujours présente et des a priori tenaces quant aux arguments scientifiques présentés de la part de la population. Dès lors, il convient de faire preuve de pédagogie.

« Et si faire un choix éclairé pour la planète, c'était de savoir éteindre ? »

Un débat pour comprendre, une votation pour se faire entendre

C'est pourquoi, la municipalité a organisé un débat au cours de l'été sur le site internet et le compte Facebook de la ville de Givors. Plus récemment, une rencontre débat a été programmée le 24 septembre dernier, à la maison du fleuve Rhône, autour de ces questions de développement durable. (Cf pages 14-15). L'occasion pour tous, de donner son point de vue, de comprendre les enjeux de la préservation de nos écosystèmes et de la nécessité d'économie d'énergie. Dans cette optique d'échange et de concertation, une votation citoyenne sera ouverte très prochainement à l'ensemble des résidents givordins pour déterminer la suite à donner à cette expérimentation.

Une carte T sera envoyée à toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de Givors afin de pouvoir voter. Les résidents givordins, qui ne sont pas de nationalité française et qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, sur présentation d'un justificatif de domicile, et les acteurs économiques non résidents, sur présentation d'un justificatif d'une implantation économique sur le territoire communal, pourront également voter avec la carte T, dans une urne ouverte en mairie pendant toute une journée. Bien entendu, les modalités seront expliquées plus en détails dans un prochain numéro du magazine. ■

ur la planète

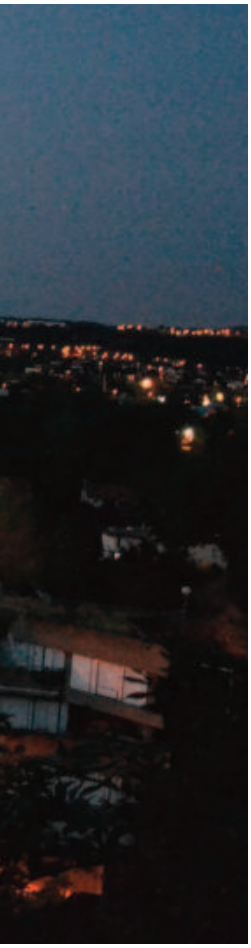

Balayer les idées reçues

Idée reçue n° 1

Ce dispositif n'a aucun effet sur l'environnement

Bien au contraire, car éclairer moins, mais mieux, permet d'économiser l'énergie, protéger la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique en limitant l'utilisation d'énergie fossile et ainsi participer à la lutte contre la prolifération des gaz à effet de serre. Ce qui est bon pour la planète est forcément bon pour nous. Alors, les esprits chagrins diront « *mais ce n'est pas avec cinq ampoules éteintes à Givors, que l'on va sauver le monde* ». Oui, mais à l'instar du petit colibri * du proverbe amérindien, lequel tente d'éteindre un incendie avec quelques gouttes dans son bec, la ville de Givors fait aussi sa part dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Idée reçue n° 2

L'absence d'éclairage accentue la délinquance

Là encore, il s'agit d'une idée fausse et les chiffres le prouvent. En effet, 90 % des faits délictueux se déroulent en plein jour. De plus, aucune expérimentation d'extinction de l'éclairage public menée dans d'autres villes n'a conduit à une augmentation des faits de délinquance ou d'incivilité. De même il n'existe pas d'incidence de l'éclairage sur l'accidentologie routière.

Idée reçue n° 3

Les économies sont dérisoires

40 000 € environ pour six mois d'expérimentation. C'est quand même pas mal, surtout si l'on tient compte du contexte d'économie actuel. Et les estimations pour une année complète sont de l'ordre de 68 000 € avec une réduction de CO_2 de 62 tonnes. Qui a dit « *dérisoire* » ?

Idée reçue n° 4

La municipalité le fait exprès pour éviter les rassemblements nocturnes

Pour le coup, c'est vrai qu'il n'existe pas d'étude ou d'analyse scientifique pour contrebalancer cette idée, mais le bon sens et la raison l'emportent souvent sur la bêtise et les ragots colportés par certains. **La réponse est donc non**, la municipalité ne va pas programmer l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune pour faire rentrer chez eux, quelques dizaines d'adolescents à la tombée de la nuit. En même temps, si ça a cet effet, tant mieux.

3 QUESTIONS À...

Jean-François Gagneur,
adjoint en charge du développement durable et de l'agenda 21

Depuis de nombreuses années, la ville de Givors est engagée dans une démarche de développement durable. Qu'en est-il concrètement ?

Dans le cadre de sa charte du développement durable et de l'élaboration de son Agenda 21, la municipalité est sur la voie d'une gestion raisonnée et durable, avec au cœur de nos préoccupations l'avenir de notre planète et du genre humain. Nous avons développé le tri sélectif notamment aux Vernes, à Jean Moulin, les réseaux de transports collectifs, les modes doux et l'intermodalité, modernisé nos équipements tels que notre déchèterie, œuvré avec un plan pluriannuel d'isolation thermique des bâtiments communaux, mais aussi avec nos partenaires, développé des actions innovantes, comme l'implantation d'une station de recharge pour véhicules électriques au cœur de la ville, pour mettre en exergue la mobilité électrique, les innovations technologiques et les bonnes pratiques qui permettront la construction de la mobilité de demain.

Quelles seront les prochaines étapes de l'extinction de l'éclairage public ?

Tout d'abord, nous allons poursuivre cette expérimentation jusqu'en décembre, faire un premier bilan de cette initiative et en tirer les conclusions nécessaires pour poursuivre ou non ce dispositif. Toutes les décisions prises par la suite le seront en concertation avec la population. Malgré tout, nous devons prendre le temps d'expliquer notre démarche, mais surtout les enjeux climatiques et énergétiques de demain. Le développement durable, la préservation de l'écosystème ne sont pas des "trucs" pour bobos voulant se donner bonne conscience, cela concerne l'ensemble de l'humanité. D'ailleurs, depuis le jeudi 13 août, La Terre a épuisé toutes ses ressources et vit désormais à crédit. Cette date symbolique illustre bien le rythme incroyable et non durable du développement mondial. Il est plus que temps que chacun apporte sa contribution pour inverser la tendance. À Givors, nous avons fait le choix d'aller dans ce sens à notre niveau, avec nos moyens, car il est primordial de penser aux générations futures.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un débat pour faire un ch

La municipalité avait promis une rencontre débat avec la population pour échanger autour des questions liées à l'extinction de l'éclairage public, c'est chose faite.

Le 24 septembre dernier, à la maison du fleuve Rhône, 80 personnes se sont retrouvées, à l'invitation de la municipalité, pour débattre de la mesure expérimentale d'extinction de l'éclairage public de 0 h 30 à 4 h 30 du matin. Avec, pour répondre aux questions, aux côtés de Martial Passi, maire de Givors, vice-président de la Métropole de Lyon, Jean-François Gagneur, adjoint au développement durable,Thierry Martin, adjoint au maire de Dardilly, en charge du cadre de vie et de la maîtrise énergétique, Mathilde Brunel, représentante de la FRAPNA (fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), Nicolas Bessolaz, membre de l'ANPCEN (association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) et Noël Collomb, secrétaire général de la sauvegarde intercommunale des coteaux du Lyonnais.

Lors de son introduction, Martial Passi a rappelé les enjeux fondamentaux de cette initiative, en dénonçant la dichotomie de certains, lesquels, « *sont ravis d'accueillir le village Alternatiba, mais critiquent dès lors qu'on éteint la lumière pour préserver notre planète. Il faut dépasser les lieux communs, les ressentis, les postures politiciennes qui peuvent exister ici ou là, pour essayer d'apporter la meilleure réponse à cette situation* ». Car c'est bien de ça qu'il s'agit, alors que 95 % du phénomène de réchauffement climatique est la conséquence directe de l'activité humaine, le constat est sans appel et le temps est désormais aux solutions.

L'insécurité en ligne de mire

Après un exposé présenté par Mathilde Brunel et Nicolas Bessolaz, sur les répercussions de l'éclairage public sur la faune diurne et la flore, et la diffusion d'un court métrage sur la pollution lumineuse, le public a pu prendre la parole. Avec une première intervention au sujet de l'insécurité, une problématique évoquée sur les réseaux sociaux, mais qui n'a aucune corrélation avec la réalité des chiffres. En effet, durant la période d'expérimentation, c'est-à-dire de juin à septembre, 155 faits délictueux ont été recensés, dont la très grande majorité hors du créneau de l'extinction de l'éclairage. Des chiffres qui ne reflètent aucunement une inflation des faits délictueux sur la commune. Même constat pour Thierry Martin qui évoque, après cinq années d'extinction de l'éclairage public sur le territoire de Dardilly, l'absence d'augmentation de faits de délinquance ou d'insécurité, précisant « *que chaque année, il demande au capitaine de gendarmerie les statistiques pour s'en assurer* ». Au-delà des chiffres, il est clair qu'il convient d'évoquer le sentiment d'in-

noix éclairé

sécurité qui peut émaner de l'obscurité et de cette crainte psychologique qui en découle. Mais, il faut savoir que la sécurité des personnes et des biens reste une priorité pour la municipalité, avec le renforcement du maillage de vidéo protection et l'équipement des caméras de la technologie de vision infrarouge permettant la surveillance comme en plein jour.

Prochaine étape : la votation citoyenne

La suite de cette phase de concertation, qui a démarré durant l'été, sera une votation citoyenne, qui aura lieu avant la fin de l'année. D'ailleurs, à ce sujet, Martial Passi a apporté quelques précisions durant le débat : « *on a préféré lancer une expérimentation de juin à décembre, et pendant ce laps de temps mettre à disposition des Givordines et des Givordins la possibilité de donner leurs idées et de s'exprimer, à travers un forum ouvert sur internet. Par la suite, chacune et chacun pourront donner leur avis lors d'une votation citoyenne et le conseil municipal tranchera sur la base du vote de la population* ». Un processus démocratique, salué par l'adjoint au maire de Dardilly, lequel, en réponse à une question posée, a rappelé que dans sa commune, « *il n'y a pas eu du tout de débat, ni votation* » et que la décision finale d'extinction de l'éclairage s'est décidée sur sa proposition lors d'un conseil municipal. Dont acte. ■

Ils en parlent !

Thierry Martin

Adjoint au maire de Dardilly, en charge du cadre de vie et de la maîtrise d'énergie

À Dardilly, notre démarche a commencé sur la base de notre Agenda 21 où les questions de l'éclairage public et des consommations énergétiques se sont posées. Nous avons étudié le montant consacré aux dépenses, soit un peu plus de 100 000 euros de consommation électrique pour l'éclairage public, donc la solution est venue assez naturellement. Après étude du schéma d'éclairage public, nous avons conclu que le mieux était de faire des économies sur ce qui n'est pas consommé. La décision d'éteindre s'est imposée tout simplement. La seule contrainte que nous nous sommes fixée : respecter l'horaire d'arrivée du dernier bus, au dernier arrêt, c'est à dire 1h15 du matin, afin que nos enfants puissent rentrer correctement et en toute sécurité dans leur maison.
Par la suite, nous avons travaillé sur les équipements électriques, choisi de nouvelles sources lumineuses, à partir des armoires électriques, éteint par endroits, fait des abaissements de puissance ou choisi l'éclairage LED. Aujourd'hui, nous réfléchissons à l'éclairage des passages piétons avec des solutions autonomes photovoltaïques.
Les retours de la population quant à la mise en place de l'extinction de l'éclairage public sont plutôt positifs, puisque nous n'avons eu que deux retours négatifs sur une population de 9000 habitants.
Il est vrai que les questionnements liés à l'insécurité reviennent régulièrement, mais on pose systématiquement la question au capitaine de gendarmerie qui nous explique qu'il n'y a pas de relation de cause à effet, entre l'extinction de l'éclairage public et les délits, il s'agit plus d'un ressenti psychologique qu'autre chose.
Pour conclure, je dirais que c'est une bonne chose que Givors s'implique aussi dans cette démarche, car c'est une belle agglomération qui doit donner l'exemple et c'est aussi une chance pour nos enfants, nos petits enfants, les écosystèmes, mais aussi pour les finances de la ville.

Abdé Doudou

Directeur du développement durable

Depuis plusieurs années, la ville de Givors est impliquée dans un effort collectif de sensibilisation aux questions d'environnement et d'actions en matière de développement durable. C'est dans cette optique, et conformément aux dispositions prises lors du Grenelle de l'environnement, que la ville s'inscrit dans une charte du développement durable et participe comme ville observatrice au « *plan climat de la Métropole de Lyon* », afin de lutter contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, la majorité municipale a décidé de prendre des mesures d'économie d'énergie en expérimentant du 1er juin au 31 décembre 2015, l'extinction de l'éclairage public sur le créneau de 0h30 à 4h30.
Pour notre ville, la finalité est clairement définie. Il s'agit d'atteindre moins 6% du budget énergie et une baisse de 15% du coût de consommation de l'éclairage public pour 2015 (200 000 euros, hors abonnement, en 2014).
D'un point de vue purement technique, l'éclairage public est commandé par l'horloge astronomique (horaires de lever et coucher du soleil) qui influe sur les 105 armoires électriques, garantissant ainsi des économies importantes, la durée de vie des matériels et la maintenance. En outre, c'est le seul dispositif permettant l'arrêt total de la pollution lumineuse.
D'un point de vue plus pragmatique, entre 2014 et 2015, sur la période de janvier à la fin d'août, la consommation a diminué de 424 253 kWh, ce qui concrètement génère un gain de 36 964 euros TTC.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le nouveau centre technique

Avec une première pierre posée, il y a tout juste deux ans, le nouveau centre technique municipal (CTM) est aujourd'hui terminé.

Pour la plus grande satisfaction des agents communaux qui, durant la période des travaux, ont continué à travailler, parfois dans des conditions difficiles, mais toujours avec professionnalisme et rigueur. Un CTM flambant neuf donc, totalement repensé, plus fonctionnel pour une circulation et un stockage simplifié. Offrant de surcroît un confort et une sécurité qui tranchent avec les anciens locaux, comme le détaille Ali Sémari, élu en charge de la valorisation du patrimoine communal, lequel précise, avec fierté que, « *l'ensemble de la structure, de 2300 m², est certifié HQE (haute qualité environnementale) avec une isolation thermique performante, une chaudière à bois, des capteurs solaires, ce centre technique se veut résolument tourné vers une démarche de développement durable et éco responsable* ». Avec un budget prévisionnel annoncé de 6,2 millions d'euros et un coût final de 5,7 millions d'euros, dont 2,6 millions d'euros pour le Département et la Métropole, on peut dire que le cahier des charges a été scrupuleusement respecté.

Des compétences multiples au service des Givordins

Le nouveau CTM regroupe désormais la plupart des corps de métiers nécessaires au bon fonctionnement d'une ville comme Givors. Cela va des mécaniciens auto, dont les compétences doivent être aussi étendues que la gamme de modèles à réparer (80 véhicules en tout) ou à entretenir, aux menuisiers capables de répondre à toutes les problématiques allant de la porte coincée à la fabrication de pièce en bois ad hoc.

est opérationnel

« Un équipement moderne qui permettra d'améliorer encore la qualité du service rendu à la population givordine »

1.

1. *Le nouveau centre technique municipal comprend deux batîments, qui regroupent d'une part les ateliers et d'autre part les bureaux.*

Ainsi, la direction de la logistique, pilotée par Pascal Planchon, regroupe deux services intra-muros : le garage et le magasin, points névralgiques du CTM, qui gèrent l'ensemble des stocks nécessaires au bon fonctionnement des services communaux. Mais aussi les services « *maintenance et logistique* » et « *reprographie* » , lesquels apportent eux aussi leur compétence au bon fonctionnement de la « *boutique* ». Mais ce n'est pas tout, au sein du nouveau centre technique œuvrent aussi les services « *plomberie – serrurerie* », « *électricité* », placés, avec l'équipe de menuisiers, sous la responsabilité de Michel Chipier, directeur de la gestion et l'entretien des équipements communaux et infrastructures. Ils interviennent dans l'entretien courant des installations, bâtiments communaux, ainsi que dans l'entretien et la maintenance des installations d'éclairage public. Au total, ce sont quarante agents qui font vivre ce nouvel équipement. ■

3 QUESTIONS À...

Pascal Planchon,

directeur du pôle logistique, qui regroupe les services garage et magasin, ainsi que la reprographie et le service maintenance logistique

Depuis quelques mois, les équipes techniques ont intégré les locaux du centre technique. Quel est votre sentiment ?

Le nouveau centre technique municipal présente de nombreux points positifs en terme de conditions de travail, avec plus de sécurité pour les agents, des locaux aux normes et adaptés et surtout un confort non négligeable depuis la création de nouveaux vestiaires, de sanitaires flambants neufs et d'une salle de repos lumineuse et climatisée, ce qui n'est pas un luxe en période de canicule. Pour la réalisation de ces aménagements, nous avons pu travailler en amont avec l'architecte pour définir les contours de nos besoins et affiner ainsi la conception des bâtiments. Au final, le nouveau centre technique est fonctionnel et agréable même s'il reste, à l'usage de nombreux et petits ajustements à faire en terme de finition, mais cela reste un bel outil pour les agents du CTM et par conséquent profitable à la population via les services rendus.

Comme l'ensemble des services communaux, l'organisation du CTM a évolué. Pouvez-vous nous en dire plus ?

A ce jour, nous sommes dans une démarche plus pragmatique. La baisse des budgets et la nécessaire course à l'économie nous obligent à travailler différemment d'autant qu'aujourd'hui, les réalités de terrain sont tout autre, ce qui nous force à la mutualisation des compétences et des savoir-faire. D'ailleurs, je tiens à saluer le professionnalisme et la compétence des équipes du CTM, qui malgré les travaux ont continué à assurer leurs missions avec la plus grande rigueur.

Quelle est la prochaine étape ?

Il va falloir que l'on prenne nos marques, que les équipes s'approprient les locaux et bien sûr travailler afin d'améliorer encore la qualité du service rendu à la population givordine, même si le contexte est difficile financièrement et que cela aura des répercussions sur le fonctionnement du CTM.

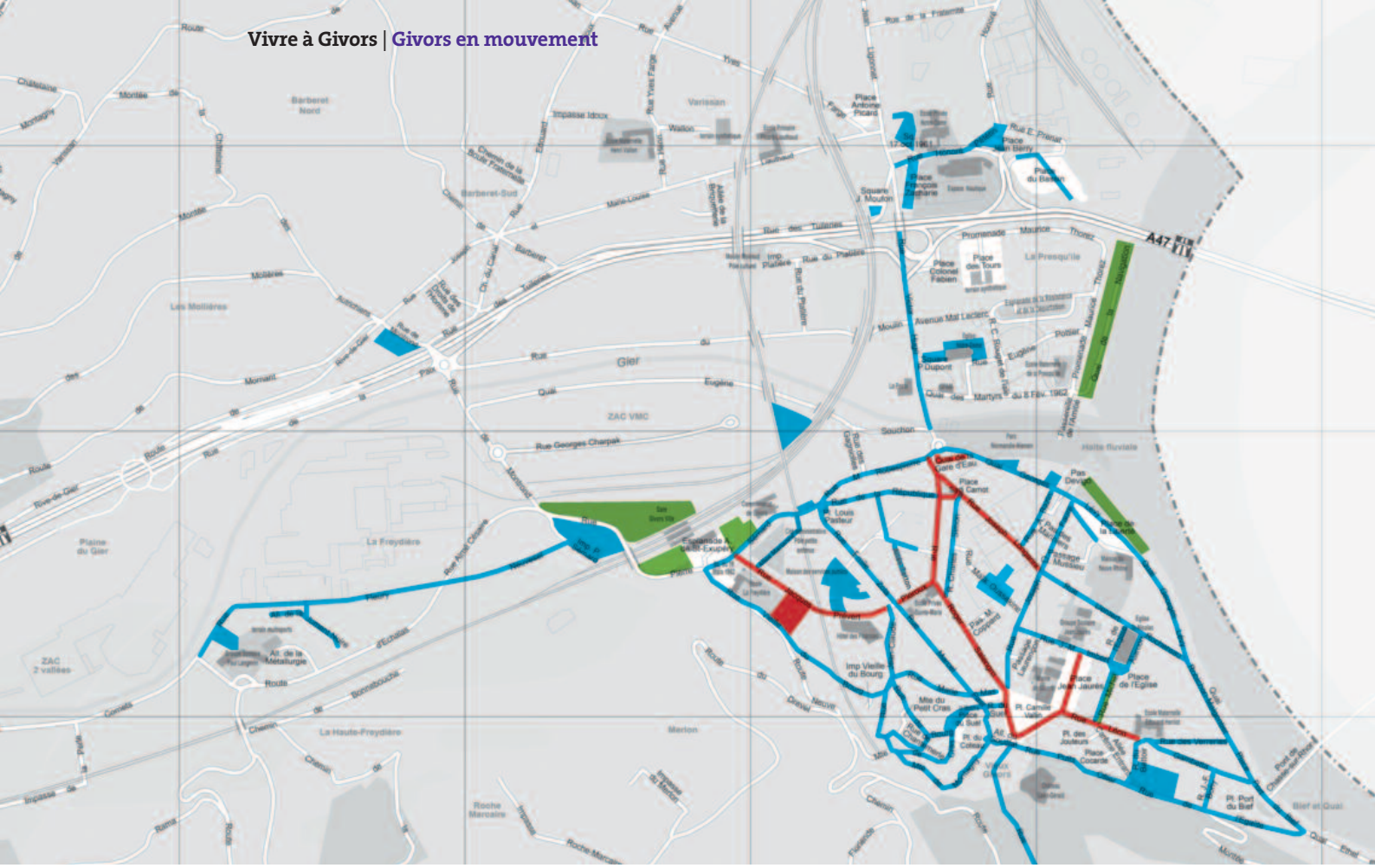

PLAN DE STATIONNEMENT

Stationnement : mode d'emploi

Avec plus de 620 places de stationnement créées ou rénovées en quelques années, dont 350 exclusivement sur le centre-ville, difficile de dire que l'offre de stationnement n'est pas conséquente à Givors. De plus, elle est suffisamment diversifiée pour répondre à tous les besoins. Revue de détails.

Pour rappel, il existe trois zones sur Givors, la zone rouge, qui concerne le centre-ville, avec un stationnement dont la gratuité passe de 20 minutes à une heure avec le ticket et un stationnement qui reste payant de 9h à 12h et de 14h à 18h, du mardi au samedi. Les zones bleues concernent plusieurs secteurs : centre-ville, Canal, Freydière et bas de Montrond, avec une règle de gratuité qui s'applique, avec le disque européen (2 heures maximum) et les macarons résidents et professionnels qui permettent de stationner gratuitement en zones bleues. Toutefois, le stationnement en un même point plus de 48 heures consécutives est interdit. Bien entendu, chaque macaron correspond à une zone de stationnement, par exemple un résident centre-ville ne peut stationner gratuitement à l'aide de son macaron en zone bleue « *Freydière* ». Et vice-versa. Enfin, pour finir, les zones vertes sont définies en gratuité totale pour tous les publics.

De la nouveauté dans l'offre de stationnement

Un nouveau parking, dit de la verrerie, est en service depuis quelques mois, à proximité du village automobile et de la gare de Givors-ville, dans le prolongement de l'avenue Charpak et accessible par la rue des Gagniolles. D'une superficie de 3 000 m² et de 64 places, ce nouveau parking, implanté à moins de cinq minutes à pied du centre-ville, offre de nouvelles possibilités aux habitants de ce quartier, aux commerces et à leurs clients, ainsi qu'aux usagers des services publics. Sa mise en zone bleue permet une gratuité totale avec une offre de deux heures avec le disque européen et toute la journée pour les riverains en possession d'un macaron de stationnement « *centre-ville* ». Il vient en complément, pour les usagers givordins de la gare SNCF, du parking de la Freydière, lui aussi en zone bleue. Autre point, la future mise en zone bleue du parking Oussekine permettra aux riverains et usagers du centre-ville de bénéficier de places supplémentaires, notamment les jours de marché. ■

Parkings en zone verte

Parkings de la gare
rue Pierre-Sémard

Parking Mornantais
avenue Youri-Gargarine / rue Romain-Rolland

Parking Libération
rue Léo-Lagrange

Parking Navigation
quai de la navigation

Parking Delaune
rue Auguste-Delaune

Parking Bas Port
quai Georges-Lévy

Parking Allende
Palais des sports S. Allende

Parking Saint-Gérald
rue Saint-Gérald

Parkings en zone bleue

Parking rue Roger-Salengro

Parking Conservatoire
rue Malik-Oussekine (prochainement)

Parking Égalité
rue de l'Égalité / rue Léon-Gambetta

Parking place du Bassin

Parking Espace nautique
place François-Zacharie

Parkings Lévy
quai Georges-Lévy

Parking Nord de l'église Notre-Dame

Parking Antoine-Picard
rue Honoré-Pététin / rue Jean-Ligonnet

Parking bas de Montrond
rue de Montrond

Parking Jean-Berry
rue Honoré-Pététin

Parking square Jules-Mouton

Parking Est de l'église Notre-Dame

Parking square Pierre-Dupont

Parking place du Suel

Parking en zone rouge

Parking du Pré Vert - rue Jacques-Prévert / rue Vieille du Bourg

PARTENARIAT

Créer des passerelles entre l'entreprise et le lycée

Le monde de l'entreprenariat s'est retrouvé le 24 septembre dernier dans les locaux du lycée Pablo Picasso à l'invitation de la proviseure de la cité scolaire, Ginette Exbrayat, et de ses équipes éducatives. Ce fut un moment convivial visant à renforcer les liens et la complémentarité entre le monde de l'entreprise et de l'Éducation nationale, mais aussi un temps pour remercier l'ensemble des chefs d'entreprises qui apportent leur contribution à la bonne marche du lycée et qui renouvelle ainsi, chaque année, leur confiance aux élèves et aux professeurs : que ce soit par l'accueil de stagiaires durant l'année scolaire, des dotations en matériels, le versement de la taxe ou encore sur des projets de partenariat. C'est donc en présence de nombreux chefs d'entreprises, Mme Taillieu-Pividal (Ets Pividal), Mme Dubois (Fives Intralogistics), M. Derafa (artisan électricien) , M. Kocak (artisan électricien), M. Bodin (A.N.F.A.), M. Gelmi (Ixell Renaul Sodicam²), M. Lenoir (Renault Givors), M. Charlet (directeur Peugeot Givors – Vienne), M. Bellaiche (chef des ventes Peugeot Givors) et M. Ducret (Citroën Givors), M. Poli (carrosserie Lison) ainsi que Madame la proviseure, accompagnée de sa nouvelle adjointe, Mme Podgorski et de M. Benech, directeur délègués aux formations professionnelles, a rappelé l'importance de la synergie et de la coopération entre les lycées professionnels et le monde du travail. ■

G+ Coach 'n Forme
26, rue Roger Salengro
Tél : 06 34 18 09 89 / 06 46 43 31 51

NUTRITION

Garder la forme, pas les formes !

Karine et Dominique Piton, coachs en nutrition, vous accueillent au 26 rue Roger Salengro, pour une évaluation corporelle gratuite, en vingt minutes, vous obtiendrez des informations sur votre état de forme, vos masses musculaire, osseuse et hydrique. Autant de vecteurs qui permettront de mieux définir, le cas échéant, le rééquilibrage alimentaire ou les apports nutritionnels nécessaires à votre bien-être. Car comme l'explique Dominique Piton, le cogérant, « *il s'agit de prendre en main votre alimentation, de réapprendre à manger, pour atteindre des objectifs fixés préalablement avec nos programmes « bien-être ». Notre concept repose sur 80 % de nutrition et 20 % de sports. Le coaching s'adresse à tous les publics désireux de reprendre en main leur habitude alimentaire, mais aussi aux sportifs soucieux d'adapter leur hygiène alimentaire à leur discipline, voire à la préparation d'une compétition ou à la récupération. Nous proposons aussi toute une gamme de produits pour le corps* ». Coach 'n Forme programme régulièrement des séances de renforcement musculaire et « *cardio* » avec le « *fit challenge* », le tout dans une ambiance fun et forcément sportive. ■

SERVICE À LA PERSONNE

Le multiservice à la demande

Philippe Bufferne est ce qu'on appelle communément un « touche-à-tout », manuel dans l'âme, il propose depuis quelques années du service à la personne. Plus précisément des travaux tels que du jardinage, entretien et tonte, installations diverses et montages de meubles, petits bricolages, travaux de serrurerie, mais aussi plâtre et tapisserie. Philippe Bufferne possède une réelle expérience dans le domaine, puisqu'il a travaillé une longue période dans divers secteurs en lien avec le bâtiment. Aujourd'hui, pour son activité, il se déplace chez les particuliers afin d'établir un devis gratuit, par la suite la prestation est facturée à l'heure selon la complexité de la mission. En faisant appel à ses services, vous pourrez bénéficier de 50% de déduction fiscale sur votre facture, dans le cadre des dispositifs d'aide à la personne. ■

G+ Philippe Bufferne – multiservices
Du lundi au vendredi selon disponibilités
Tél. : 06 29 45 20 56

CHALLENGE "DÉDÉ ROSTAING"

La quadrette Dumas-Perrichon-Alliova-Roquette remporte le challenge Rostaing

Le 17 septembre dernier, des boulistes des quatre coins du département sont venus rendre hommage à Joseph « *Dédé* » Rostaing, ancien adjoint aux sports et ancien président de l'office municipal des sports de Givors, lors de la sixième édition du challenge organisé à la Boule Joyeuse, qui porte désormais son nom. Une journée qui s'est déroulée dans un esprit de camaraderie et de solidarité, avec seize quadrettes en compétition. À l'heure des comptes et de l'apéro, c'est la quadrette Georges Dumas, Guy Perrichon, André Aliova, et Yves Roquette qui remporte la coupe, remise par Jean-Jacques Routaboul, adjoint aux sports et Joël Nikitas, président de l'OMS, en présence des représentants des trois sociétés boulistes de Givors, et de nombreux convives. ■

SHOGUN HAGA CLUB

Le karaté givordin fait le plein de "DAN"

2015, restera une bonne année pour le Shogun Haga Club, outre un nombre d'adhérents constant, environ quatre-vingt licenciés, le club a cette année obtenu cinq ceintures noires, en juniors 15-17 ans, et une en vétéran. Ce qui porte à une quinzaine de ceintures noires depuis la création du club, dont la première ceinture noire, en 1988, revient à Patricia Mirto, devenu depuis l'entraîneur du club, laquelle nous explique en quelques mots la philosophie du club : « *Ces résultats sont le fruit d'un travail structuré et soutenu, basé essentiellement sur l'acquisition des outils physiques et psychologiques pour être au mieux dans « ses baskets ». L'ambiance au sein du club compte beaucoup. Nous nous définissons comme une famille, comme aime à le souligner notre présidente, Mme Khouatra* », ajoutant que « *le club ne perd pas pour autant de vue l'esprit de compétition, puisqu'il a accompagné Adnane Touati, lequel a depuis intégré le sport étude de Dijon, jusqu'au niveau international* ». Autre point fort du club, sa section karaté training défense qui peut se targuer de ses deux nouvelles ceintures noires, Pascal et Fréderic (photo ci-contre). ■

DAN : niveau de grade

SPORTS DE COMBAT

Quand sport rime avec solidarité

Face à une crise sans précédent des réfugiés et face à une Europe impuissante et dissonante quant à la politique à mener à leur égard, il existe parfois des petits élans de solidarité, citoyenne, individuelle ou associative qui incitent à l'optimisme. C'est le cas, avec l'initiative lancée par le Givors Fight Club et son président Daniel Paquet, qui explique que, « *face à ce drame humain, nous ne pouvions pas rester les bras croisés. Nous voulons, à notre niveau, apporter notre contribution pour aider les réfugiés qui seraient accueillis sur le territoire Givors-Grigny. C'est pourquoi, nous proposons d'offrir la gratuité à tous les enfants de refugiés. Ils pourront y pratiquer le kick boxing, le Full contact et toutes les autres disciplines du club* », ajoutant, « *ces enfants ont beaucoup souffert et le sport peut être une bonne thérapie et un vecteur de socialisation* ». Une initiative à l'image du club, qui se définit "comme populaire et solidaire et qui ne veut exclure personne", puisqu'il applique déjà des tarifs adaptés, avec des remises allant jusqu'à 50% pour les familles qui inscrivent plusieurs enfants. ■

G+ Pour plus d'informations, consulter le site du club : sccgivors.clubeo.com ou par téléphone au : 06 13 16 31 43

PORTRAIT

Destins croisés

Photo de gauche : soldats allemands devant l'Hôtel de ville - Givors, le 3 décembre 1942
Archives municipales / collection Fernand Valet
Photo de droite : août 1944, des chars Sherman durant la bataille de Normandie - D.R

Paul Vallon et Jean-Félix Dupont

Essayer de dérouler le cours de la vie de Paul Vallon et Jean-Félix Dupont, c'est comme ouvrir un livre d'histoire. L'histoire de deux hommes, deux destins, deux engagements pour une cause commune : libérer la France.

Jean-Félix Dupont voit le jour le 22 juillet 1921, à Ravenelle, petit village de l'Oise. Très vite, l'aîné de la famille endosse le rôle de « grand frère » et mène une vie tranquille auprès de sa famille. Quelques années plus tard, lors d'un déménagement en région parisienne, il connaîtra les affres de l'occupation. En 1941, il sera arrêté en plein Paris, à la sortie du métro. Un déclic qui marquera la fin de l'insouciance et conduira le jeune homme, à s'enrôler dans l'armée et partir pour une fabuleuse épopée.
C'est à Givors que Paul Vallon, est né, le 22 avril 1923, dans une famille modeste, mais empreinte de valeurs républicaines. Embauché à l'âge de quinze ans à la compagnie Fives-Lille, à Givors, il obtient en 1942, son CAP de dessinateur industriel. Le jeune homme est alors loin d'imaginer la destinée qui l'attend et le tournant que va prendre sa vie.

L'un choisit l'armée, l'autre la résistance

Durant la même période, en 1942, Jean-Félix Dupont quitte la zone occupée, se rend en zone libre. Engagé volontaire à Montluçon, le 7 janvier de la même année, il choisit le service des transmissions et est transféré à Avignon, puis à Marseille où il embarque en mars 1942 pour l'Algérie. S'en suivra un autre transfert vers le Maroc et une affectation au 41e Bataillon de Transmission. En septembre 1943, il se porte volontaire pour rejoindre la deuxième division blindée, sous le commandement du Général Leclerc.
Alors que les forces armées se regroupent et s'entraînent de l'autre côté de la Manche, en préparation du débarquement, Paul Vallon, à l'hiver 42, entre dans la Résistance, il n'a pas encore dix-huit ans, mais est déjà un élément clé du mouvement de résistants « Combat ». En janvier 1943, Paul Vallon rejoint le mouvement « Jeunesse et Montagne » plutôt que d'attendre son incorporation dans les chantiers de la jeunesse française. En octobre de la même année, il réintègre l'usine Fives-Lilles, mais continue de mener secrètement des actions au sein des groupes francs de l'armée secrète. Dès lors, il multipliera les initiatives et actions pour déstabiliser l'occupant. Devenu responsable d'un groupe franc, début 1944, il amplifiera les opérations : transports d'armes, organisation de dépôts d'explosifs, réception des parachutages. Durant cette période active, il mène avec son équipe un impressionnant nombre de sabotages et porte des coups terribles contre l'ennemi.

Le moment de vérité

Alors que sa division est mise à la disposition de la troisième armée américaine du Général Patton, Jean-Félix Dupont débarque en Normandie. S'en suivent, les terribles campagnes de reconquête de l'Europe. De Normandie jusqu'en Alsace, il participe à tous les combats de la deuxième division blindée. Son long périple se termine en Allemagne, en mai 1945, dans la région de Berchtesgaden.
À Givors, le matin du 28 août 1944, c'est l'effervescence. Paul Vallon, devenu sergent-chef FFI et ses hommes accrochent une colonne blindée allemande qui remonte la RN86, signalée par un groupe de résistants postés en éclaireurs. Les combats font rage, la bataille s'étendra de Saint Romain-en Gal jusqu'à Brignais, faisant de nombreuses victimes. En fin d'après-midi, le convoi allemand est pratiquement anéanti. Paul Vallon continuera ses actions de harcèlements jusqu'à la libération de Givors, le 4 septembre 1944.
À la capitulation, sans condition, de l'Allemagne nazie, les deux hommes retournent à la vie civile. Paul Vallon deviendra 1er adjoint de la ville de Givors. Quant à Jean-Félix Dupont, après 44 mois de service actif, il est démobilisé le 20 septembre 1945, s'installe à Givors et travaille à Berthiez.
Aujourd'hui, et près de 70 ans plus tard, les deux hommes ont reçu la reconnaissance de la Nation, de la République. Élevés au rang de Chevaliers de la Légion d'honneur, Paul Vallon et Jean-Félix Dupont, de par leur engagement et leur combat sont la fierté de notre ville, de ses habitants. ■

2.

1.

En vue !

Retour en image sur l'actualité givordine

3.

1 -2-3. Une présentation de saison culturelle enflammée avec une cuisinière en folie, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

4. Biennale du Vent à Saint-Martin de Cornas a coloré le ciel d'une multitude de cerfs-volants

5. Victor Caniato a enchanté les visiteurs de son univers onirique et sombre, dans le cadre unique de l'église Saint-Pancrace à Bans

6. Les Chœurs de Givors ont investi l'église Saint-Nicolas pour un concert majestueux

7. Visite étoilée, parcours théâtralisé dans la cité Renaudie. Une rencontre entre l'architecture et le spectacle vivant

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE

Leclerc : un héros de légende

C'est un pan de notre histoire, et plus précisément celle de la Seconde Guerre mondiale, que le musée de la Résistance situé au Moulin Madiba vous propose de découvrir, à travers cette nouvelle exposition, l'épopée du Général Leclerc et de ses hommes et comprendre comment s'est construite la légende de ce héros.

Plus connu sous le patronyme de *général Leclerc*, ce personnage, décrit comme un homme de tête et de terrain, a dit « *non* » à la défaite et a choisi de continuer à se battre contre l'Allemagne nazie. Dès lors, son destin est scellé à celui de la prestigieuse deuxième division blindée (2e DB), créée en 1943 et dont les unités seront entraînées à Tamara au Maroc. En avril 44, c'est l'embarquement pour l'Angleterre où les préparatifs pour le débarquement s'accélèrent. Le jour J, il débarque avec la 2e DB à Utah Beach, en Normandie. S'en suivra la campagne vers Paris, où il marchera, dans une ville en pleine insurrection, sur les Champs Élysée, aux côtés du Général de Gaulle. Par la suite, les campagnes se succéderont, avec succès, jusqu' en Allemagne, où, lui et ses hommes s'empareront, en mai 1945, du tristement célèbre *nid d'aigle* d'Adolf Hitler. Plus qu'un homme, c'est une destinée hors du commun que le musée de la Résistance vous propose de (re)découvrir, jusqu'à la fin novembre, avec cette exposition, lors des jours d'ouverture les mardis et jeudis de 9h à 11h et de 14h à 16h, mais aussi en visites de groupe (sur réservation) avec un guide de choix : Jean-Félix Dupont ancien de la deuxième division blindée qui a participé à l'ensemble des actions militaires aux côtés du général Leclerc récemment décoré de la Légion d'honneur pour ses actes de bravoure durant la guerre. ■

Pour plus de renseignements
Contactez Mari-Jo Ablondi au
04 78 73 95 62 (laisser un message)

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

La MJC fait sa rentrée !

Installée au Moulin Madiba, la MJC a organisé le 5 septembre dernier sa journée portes ouvertes. Au programme, découverte des différentes activités et inscriptions. Et c'est avec une programmationtrès diversifiée que les futurs adhérents ont été accueillis. Avec des cours de langues, des ateliers guitare, du sport aussi, avec le badminton, l'escalade, de la danse africaine, orientale, hip-hop ou encore modern jazz. La possibilité aussi de prendre soin de son corps et son esprit avec des séances de qi gong, de yoga ou pour les plus téméraires du « *fitness et urban* ». Au total, une trentaine d'activités sportives et artistiques, de septembre à juin, hors vacances scolaires. « *La MJC œuvre aussi, jour après jour, au renforcement du lien social et à l'éducation populaire, par des actions qu'elle mène en direction de la population. Comme le cinéma plein air, le salon et le moulin à jeux, la foire à la paperasse (qui aura lieu très bientôt), ou encore les nuits mozaïques* », explique Daniel Bray, précisant que « *l'objectif premier de la structure est de favoriser l'éducation populaire au sens noble du terme* », et vous donne rendez-vous impasse Platière pour rencontrer les animateurs de la MJC, les nouvelles activités et plus largement la philosophie de la structure.■

AMIS DES ARTS

En immersion dans le monde de Victor

Durant ces treize dernières années d'existence, l'association des Amis des arts a proposé plus d'une centaine d'expositions à l'Auberge des arts, mais aussi à l'église Saint-Pancrace, à Bans. C'est d'ailleurs dans le cadre magnifique de l'église romane du XIIe siècle que l'association, en partenariat avec la ville et en résonnance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon, a proposé sa dernière exposition, un voyage au cœur du *monde de Victor*, celui de Victor Caniato, plus précisément. Artiste d'origine italienne, qui de son passé d'ouvrier métallurgiste, tirera son amour du travail sur de la matière brute. « *J'aime tout particulièrement les matériaux pauvres, faciles à modeler, qui permettent le repentir, le retour en arrière. Pas de marbre, pas de jolis bois, mais du béton, de la vieille planche. Je cherche à dire ainsi le maximum de choses avec le minimum de moyens, en privilégiant le sujet, en rejetant le bel objet* », explique-t-il. Résultat, une exposition riche, comme la détaille, Élisabeth Gagneur, membre de l'association : « *c'est essentiellement un travail de sculpture, un travail en noir et blanc, mais avec des noirs subtils. Du pesant, du lourd, mais en même temps cela reste très aérien* », précisant que, « *cela faisait longtemps que nous voulions exposer ses œuvres, lorsque nous lui avons proposé, il a été enthousiaste, d'autant qu'il avait déjà repéré le lieu* ». ■

G+ **Renseignements : adesarts@gmail.fr**

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

La rentrée des artistes !

Installé au 2e étage du Moulin Madiba, nouveau lieu de résidence de ses activités, l'atelier d'arts plastiques propose en cette rentrée 2015 tout un programme autour du dessin et de la peinture, accessible à toutes et à tous, offrant un approche artistique dans plusieurs domaines, le tout encadré par des professionnels reconnus. Espace créatif par excellence, l'atelier d'arts plastiques vous invite donc à venir réveiller l'artiste qui sommeille en vous et qui ne demande qu'à s'exprimer. Avec Marc Charroin, pour l'apprentissage et les techniques de tournage sur bois et Maher El Baroudi, professeur de sculpture, pour une approche artistique autour du moulage et du modelage de différentes matières, les lundis à 18h. Les mardi à 18h30, place au dessin et à la peinture, avec Anne Michaud, quant à l'atelier patchwork, rendez-vous chaque mardi à 14h30.
Les ateliers à destination des enfants se tiendront chaque jeudi à midi et des stages spécialisés avec modèles vivants ou techniques particulières seront proposés durant l'année. ■

G+ *Tarifs pour chaque atelier :*
70 €/trimestre | 20 € les enfants
Cotisation associative : 20 €/an
Renseignements : 06 88 91 47 03
ateliersartsplastiquesgivors.jimdo.com

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Oui à la générosité du cœur

L'émotion suscitée par la photo de cet enfant syrien sur une plage turque nous rappelle que nous ne pouvons pas rester spectateurs de cette effroyable guerre et des persécutions qui ne laissent à des centaines de milliers de personnes pas d'autre choix que celui de fuir pour trouver un refuge durable.

Début septembre, une vingtaine de Syriens est passée par notre ville et la générosité des Givordins n'a pas fait défaut. Un grand MERCI à tous ceux qui se sont mobilisés !

Mais osons dire que cet épisode n'est vraisemblablement qu'un début.

Outre les multiples conflits et leurs milliers de réfugiés de guerre, le réchauffement de la planète génèrera, de plus en plus, d'autres milliers de réfugiés climatiques. Guerres et climat seront demain plus encore qu'aujourd'hui sources de crises humanitaires sans précédent.

Gardons en tête que chacun de nous est susceptible de se retrouver du jour au lendemain dans la peau d'un réfugié, contraint de quitter son lieu de vie. Un exemple local : l'explosion de la centrale nucléaire du Bugey ou de Saint Alban, nous obligerait tous à migrer et à quémander la générosité des autres…

Défendons pour chaque être humain le droit de vivre en paix et en sûreté.

Construisons ensemble cet élan de générosité et redonnons l'espoir.

Mohamed Boudjellaba
Laurence Perrier

LE DÉFI GIVORDIN

Givors Développement devient SAGIM

La SEM veut se faire oublier semble-t-il ! Comme un mauvais garçon, elle préfère changer de nom pour gommer sa mauvaise réputation. Comme la CODEGI qui est restée dans les mémoires, Givors développement n'est pas prêt d'être enterré. Nous nous souviendrons tous de l'affaire du LIDL, de la rue Fleury Neuvesel, de la ZAC de VMC qui va fêter ses dix ans et qui peine à paraitre encore fraiche. Les investisseurs reculent les uns après les autres et les 500 emplois promis depuis 10 ans pointent toujours à Pôle emploi ! Maintenant installée dans la Maison du Fleuve Rhône, un lieu chargé d'histoire c'est vrai. A souhaiter que cette maison qui a coûté des millions d'euros aux contribuables, ne devienne pas un lieu chargé d'affaires. Allez soyons bons joueurs et souhaitons à SAGIM, que les affaires soient florissantes et pas retentissantes, que les emplois soient créés pour le bien des Givordins , et que la nouvelle direction soit efficace. Le président n'a pas changé lui, puisque Mr Passi est toujours là, et qui dit « la raréfaction de l'argent public rend incontournable un outil comme la SEM ». Quand on sait ce que les réalisations de la SEM coûtent aux contribuables, on peut en douter. Aussi, nous resterons vigilants sur l'évolution de cette société comme nous l'avons toujours été car nous savons que changer un nom n'a jamais suffi à changer les comportements.

www.givors.info
defigivordin@gmail.com

Michelle Palandre
Alain Pelosato

GROUPE GIVORS BLEU MARINE

Non à l'accueil de migrants clandestins à Givors

La France est confrontée à une crise migratoire sans précédent. Pour l'année 2015, l'OCDE a enregistré près de 1 million de demandes d'asile qui s'ajoutent aux autres migrations classiques motivées pour des raisons économiques ou familiales. Pire, les renseignements militaires français ont prévenu le Président de la République qu'1 million de migrants stationnés sur les côtes libyennes étaient sur le point de traverser la mer Méditerranée pour rejoindre l'Italie. C'est pourquoi face à cette submersion migratoire, seule une politique d'opposition ferme à l'accueil de tout migrant clandestin supplémentaire, permettra d'endiguer ce phénomène historique catastrophique.

Avec 8 millions de pauvres, 6 millions de chômeurs, 1.7 millions de Français en attente d'un logement social et des milliers de SDF (sans domicile fixe), la France n'a tout simplement plus les moyens d'accueillir le moindre immigré clandestin. Les pouvoirs publics ne doivent pas gaspiller l'argent public dans les dispositifs d'accueil pour réfugiés, mais les réserver en priorité à nos compatriotes. A Givors, des propos tenus par certains élus de la majorité municipale et de l'opposition de gauche sur les réseaux sociaux, laissent entendre que des logements sociaux pourraient être affectés à l'accueil de migrants ou encore que la ville de Givors pourrait prendre sa part dans l'accueil des migrants. Si tel était le cas, ce serait un véritable scandale et une insulte pour les nombreux givordins en attente d'un logement ou confrontés à de graves difficultés financières ou encore assommés par la pression fiscale insupportable.

Le maire de Givors doit clarifier immédiatement sa position et dire NON à l'accueil des migrants clandestins dans l'intérêt des givordins.

gvbleumarine@gmail.com
www.givorsbleumarine2014.fr/accueil/
FN 69. BP 2333 69215 LYON CEDEX 02
Tel : 04 72 77 50 00

Antoine Méllies, Émilie Fernandes Ramalho, Christian Burtin, Marie-Josèphe Fay

GROUPE DES PERSONNALITÉS

Outre le fait que l'éclairage public représente un poste de dépense communal important, c'est aussi une pollution qui engendre des effets néfastes pour les écosystèmes, mais aussi pour l'homme. L'extinction de l'éclairage public durant certaines heures de la nuit est donc un moyen simple de faire des économies importantes sur la consommation d'énergie, mais c'est aussi le seul dispositif permettant l'arrêt total de la pollution lumineuse et contribuer ainsi à la préservation de notre planète et atténuer les modifications climatiques globales. Autre point positif à cette expérimentation, beaucoup de nos concitoyens disent retrouver une certaine sérénité au niveau du sommeil et nous savons qu'une lumière intrusive empêche notre organisme de s'accorder aux rythmes circadiens.

À Givors, nous sommes en phase de test de l'extinction de l'éclairage public, et ce jusqu'au 31 décembre. À la fin de l'expérimentation, chacune et chacun pourra voter, afin de donner son avis sur la poursuite ou non de cette initiative, lors de la votation citoyenne prochainement organisée.

VOS ÉLUS

Nacer Khouatra, éducation, enseignement, developpement numérique communal
Mohamed Benoui, développement économique
Yamina Kahoul, ressources humaines
Solange Fornengo, culture, patrimoine, tourisme, fêtes et événements
Sarah Mrad, développement économique

GROUPE DES PERSONNALITÉS

Texte non parvenu

VOS ÉLUS

Louis Soulier, sécurité, prévention, Maison de justice et du droit, marchés forains
Henri Bazin, urbanisme, voirie et espaces verts
Gilles Verdu, politique sociale, CCAS, handicap, accessibilité
Deborah Stienne, culture, patrimoine, tourisme, fêtes et événements

GROUPE SOCIALISTE

Réfugiés syriens, irakiens: le devoir d'accueil et de protection

Au prix de leur vie et de celle de leurs enfants, ils fuient la guerre et les persécutions endurées dans leurs pays, en Syrie et en Irak, une région du monde profondément déstabilisée ces dernières décennies, terrain de multiples opérations militaires et en proie, aujourd'hui, au chaos.

L'Europe et la France, dont l'histoire a été rythmée au XXe siècle par celles de milliers de réfugiés, se doivent d'être à la hauteur de ce moment historique et garantir à ces hommes et femmes en exil l'accueil et la protection auxquels ils ont droit conformément aux engagements internationaux (Convention de Genève de 1951 et de New-York de 1966).

Nous réussirons collectivement à relever ce défi en :

-Dénonçant l'amalgame "demandeurs d'asile = immigration clandestine, voire terrorisme" entretenu par l'extrême droite et une partie de la droite

-Sollicitant, à l'instar de nombreuses associations et organisations syndicales, la suspension et la renégociation des accords de Dublin : mécanisme, qui impose qu'une demande d'asile soit examinée dans le premier pays européen dans lequel la personne est entrée, et qui a largement démontré ses limites et son inefficacité

-S'accordant sur une meilleure répartition territoriale des demandeurs d'asile. A ce titre, la nouvelle loi sur l'asile votée par le Parlement en juillet 2015 et le lancement de nombreux appels d'offre pour ouvrir de nouveaux lieux d'hébergement sur l'ensemble du territoire vont dans le bon sens

-S'appuyant enfin sur le formidable élan de solidarité né ces derniers jours et en mobilisant l'ensemble des citoyens et des associations prêts à s'engager pour faciliter l'accueil des réfugiés.

A ce titre, nous appelons tous les givordins à se mobiliser et à participer aux nombreuses actions initiées par les associations et les pouvoirs publics en faveur de l'accueil des réfugiés syriens et irakiens sur notre territoire.

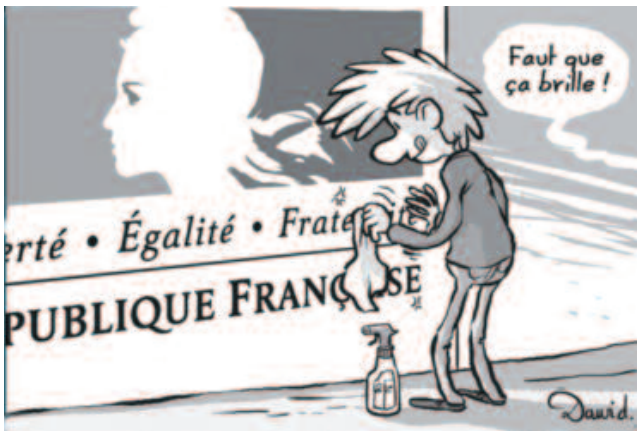

VOS ÉLUS

Brigitte Jannot, développement territorial et urbain, métropole
Jean-François Gagneur, développement durable, agenda 21
Ali Sémari, valorisation du patrimoine communal
Violaine Badin, insertion et emploi
Cécile Bracco, enfance, petite-enfance
Patrice Bouty, état-civil

Règlement

La répartition de l'espace rédactionnel est proportionnelle au nombre de conseillers élus au conseil municipal. Seuls les textes transmis dans les délais impartis seront mis en page, la même police et la même couleur (noir pour le texte, rouge pour le titre) pour l'ensemble des tribunes.

Les articles ne doivent pas comporter d'attaques personnelles ou d'écrits diffamatoires, porter atteinte aux libertés ou être discriminatoires sous peine de ne pas être publiés.

Il est donc clairement demandé à chaque président de groupe de respecter et de faire respecter les règles élémentaires de courtoisie républicaine.

Le directeur de la publication

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

L'EXTINCTION NOCTURNE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : LE COMBAT POUR UNE PLANETE VIVABLE SE JOUE AUSSI LOCALEMENT !

Dans le cadre d'investissements importants pour adapter son éclairage public, la ville de Givors a déjà changé 4 000 ampoules moins polluantes et plus économes, diminué le nombre de lampadaires et leur consommation, et connecté l'ensemble de l'éclairage public à l'horloge astronomique. Afin de faire baisser la facture énergétique de la ville, réduire le rejet de CO^2 et la pollution lumineuse, l'expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public a débuté le 1er juin de 0h30 à 4h30 sur toute la ville jusqu'au 31 décembre 2015. L'économie estimée sera de près de 20% (-46 000 euros) pour 2015 (et -68 000 € en année pleine), avec une réduction du rejet de CO^2 de 62 tonnes.

Alors que les élus droite, confits dans un ultra-libéralisme du 20ème siècle, trouvent inutile cette expérimentation, mais aussi l'avis des citoyens, les élus communistes s'engagent autour des actions citoyennes, comme Alternatiba, et locales qui veulent agir pour changer ce monde.

Les Givordin(e)s ont pleinement conscience des enjeux écologiques qui menacent l'existence même de notre humanité et penser, comme le Front National, que la protection de notre environnement ce n'est pas pour Givors, relève juste du mépris pour nos concitoyens et d'une irresponsabilité totale, fait coutumier d'un parti xénophobe et chantre du repli sur soi.

La compétitivité sans limite et la toute puissance de l'économie financiarisée impactent nos modes de vie et notre capacité, individuelle et collective, à les maîtriser.
Voilà pourquoi la transition écologique ne peut se faire sans sortie du capitalisme et du productivisme fous. La destruction de l'environnement découle de causes sociales et une société écologique demande au préalable une société véritablement humaine, qui respecte ses membres et cherche leur épanouissement et non leur exploitation par une oligarchie avide de profits.

L'extinction nocturne de l'éclairage public participe de ce combat pour transmettre une planète vivable à nos enfants.

Interroger tous les Givordin(e)s et ceux qui travaillent à Givors, pour décider collectivement de la suite à donner à cette expérimentation participe de ce combat pour un monde où les peuples décident de leur devenir. Et les élus communistes soutiennent sans réserve ces combats.

VOS ÉLUS

Martial Passi, finances et communication
Christiane Charnay, politique de la ville, démocratie participative, commerces
Brigitte D'Aniello Rosa, proximité, propreté, cadre de vie, prévention des risques
Amelle Gassa, questions juridiques et université populaire
Jean-Jacques Routaboul, sports
Hélène Taïar, personnes âgées
Raymond Combaz, échanges internationaux et fracture numérique
Mohsen Allali, logement social et politique de l'habitat
Géraldine Thévenet, conseil municipal enfant
Hocine Haoues, jeunesse

Paiement par carte bancaire

Désormais, le paiement par CB sera possible au guichet unique à la mairie centrale et dans quelques jours à l'antenne des Vernes. Il s'agit de participer activement à la volonté municipale de moderniser l'administration, mais aussi faciliter les relations avec les usagers, en proposant l'ensemble des moyens de paiement disponible pour s'acquitter des montants des prestations municipales.

Cela s'applique aussi pour les activités, les sorties, la restauration, le portage de repas en direction des seniors, mais aussi pour les activités et sorties scolaires, la restauration et le transport. En ce qui concerne l'extrascolaire, il sera possible de payer les sorties familles, la Rama, le chalet de Saint-Pierre, les CVL. Il en sera de même pour les activités sportives et la crèche.

Renouvellement des macarons résidents : pensez-y !

Avec un plan communal de stationnement mis en place depuis plus d'un an, nombre de macarons résidents arrivent à expiration. Ces derniers étant valables un an, il convient donc, si c'est votre cas, de penser à son renouvellement. Pour ce faire, rien de plus simple. Il suffit de vous présenter à l'accueil central de la mairie avec votre carte grise, un justificatif de domicile et cinq euros (chèque ou espèce). Dès lors, un nouveau macaron d'une validité d'un an vous sera remis. Même procédure pour les professionnels travaillant en centre, à la Freydière ou à Canal, à la différence qu'ils doivent présenter une pièce d'identité, la carte grise du véhicule concerné ainsi que d'une attestation de l'employeur de moins de 3 mois attestant que l'usager travaille dans un des secteurs du plan de stationnement. Ce macaron permet de stationner dans les zones bleues du plan de stationnement sans limitation de durée moyennant une redevance de 10 euros par mois. L'usager peut choisir la fréquence d'abonnement (mensuelle, trimestrielle ou annuelle).

À noter, l'extension de la zone bleue (deux heures de stationnement gratuit) sur le secteur de Canal, avec la création d'un macaron résident spécifique et très prochainement le passage du parking Oussekine en zone bleue.

Adresses utiles

HÔTEL DE VILLE
Place Camille-Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex
✆ 04 72 49 18 18
Ouvert au public :
lundi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.

Antenne des Vernes place du général de Gaulle
✆ 04 72 49 18 18
Ouvert au public :
mardi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.
Samedi : 09:00 > 12:00

CCAS - Service à la famille
Ouvert au public :
mardi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30
Samedi : 09:00 > 12:00

Vivre à Givors

Responsable de la publication :
Mohamed Benmessaoud
✆ 04 72 49 18 18
Mail : vivreagivors@ville-givors.fr

Rédaction : **Mohamed Benmessaoud**
Photos : **Jacques Del Pino, Mohamed Benmessaoud, D.R.**
Maquette : **Laura Sibué, Jacques Del Pino**

Fabrication : **Public Imprim®,**
BP 553 - 69637 Vénissieux Cedex
Distribution : **Mairie de Givors**
✆ 04 72 49 18 18

Publicité : **Vivreagivors@ville-givors.fr**

Sur la toile : www.givors.fr/Vie-municipale/Publication-municipale

État civil du 25 août au 28 septembre 2015

Infos pratiques

PHARMACIENS DE GARDE
Désormais pour connaître votre pharmacien de garde, il vous faudra composer le 3237.

NUMÉROS D'URGENCE
Pompiers ✆ 18
Police ✆ 17
Numéro urgence ✆ 112
Samu, urgences médicales ✆ 15
Police municipale ✆ 04 72 49 18 18
Centre Hospitalier Montgelas
Accueil ✆ 04 78 07 30 30
Urgences ✆ 04 78 07 33 40
Centre anti-poison ✆ 04 72 11 69 11

MAISON MÉDICALE DE GARDE SUD OUEST LYONNAIS BRIGNAIS
Sur rendez-vous uniquement au 04 72 33 00 33
Soir – samedi – dimanche et jours fériés

AVIS DE NAISSANCE

Léon **EXBRAYAT** - Ilhan **AKÇAY** - Shérine **LOUCIF** - Mohamed **KRADAOUI** - Esther **OKOUMA** - Zahra **AMMAR KHODJA** - Souleymen **HITANA** - Naïm **BRAHIMI** - Firdaws **MANAÏ** - Wesley **DEDINGER** - Ayoub **BENHAMADI** - Hugo **KIJANSKI DECHELLE** - Fatma **SOUABEG** - Corentin **HIRAT** - Raïs **DJABALLAH** - Abdelkarim **DJEROUROU** - Élijah **VIRAPIN** - Islem **BENNOUI (né le 24 juin 2015)**

AVIS DE DÉCÈS

SICILIANI Aldo, 93 ans, domicilié centre hospitalier, site Bertholon Mourier - **MILLIAT Henri,** 73 ans, domicilié 2 avenue Lénine - **GARCIA Martin,** 76 ans, domicilié 2 quai Georges Lévy - **BERETTA Marie veuve COUPET,** 77 ans, domiciliée lieu de Montgelas - **GARGAUD Emma veuve MOGNIOTTE,** 90 ans, domiciliée 4 Place de l'église - **BONNET René,** 93 ans, domicilié 3 rue Marcel Cachin - **BREUIL André,** 72 ans, domicilié route du Drevet - **CHIPIER Simone,** 84 ans, domiciliée 28 rue Edouard Idoux - **GIRARD Marinette épouse DEFOUR,** 74 ans, domiciliée 16 rue Victor Hugo - **TAFROUNT Belkacem,** 76 ans, domicilié 1 B cité Ambroise Croizat - **TEDJAR Merzak,** 67 ans, domicilié Chez Madame OUARDI Louisa, 3 allée Louise Michel. - **BISCHOFF Claudette veuve MATHIEU,** 91 ans, domiciliée EHPAD Montgelas - **MURAT Marie veuve GALINETTI,** 92 ans, domiciliée 20 avenue Danielle Casanova - **EGGOH Nicolas,** 26 ans, 9 rue Joseph Liauthaud - **EGGOH Koami,** 3 ans, 28 chemin des abricotiers

Tableau d'honneur

Dons de tableaux à la ville

En 2014, lors de sa visite à Givors, dans le cadre du vernissage de son exposition à la Mostra, le peintre islandais Erró, mondialement connu pour ses peintures souvent gigantesques constituées de collages d'images, avait alors fait la surprise d'offrir à la ville de Givors cinq tableaux de sa collection. Des œuvres seront très prochainement exposées et présentées aux Givordins. Plus récemment, c'est Carole Rey-Bazin, artiste peintre givordine qui a fait don de l'un de ses tableaux à la ville. Très attachée à sa ville natale, elle a tenu à exprimer ainsi sa volonté de faire quelque chose pour sa ville. Prochainement, l'artiste aura l'opportunité de partager ses œuvres lors d'une exposition à la Mostra de Givors. En attendant, elle est en quête d'un lieu d'exposition pour exposer sa collection de toiles..

Vacances en famille à Saint Pierre de Chartreuse hiver 2016

Située à 26 km au nord de Grenoble, au cœur du massif de la Chartreuse, St Pierre de Chartreuse est une station de ski familiale qui offre 35 km de pistes de ski alpin à une altitude située entre 900 et 1800 m. Plus grand domaine skiable de la Chartreuse, vous pourrez glisser tranquillement à travers les forêts, flotter dans la poudreuse légère ou découvrir le freestyle. Les enfants quant à eux pourront se faire plaisir sur les espaces débutants.

Accueillis dans le chalet de la ville de Givors, vous pourrez profiter de toutes les joies de vacances familiales à la montagne.

Pour tous les séjours ou week-ends, les réservations devront être accompagnées d'un acompte de **10 euros par participant** à valoir sur le montant total du séjour.

Sortie à la journée

Samedi 16 janvier 2016
Dimanche 31 janvier 2016
Samedi 6 février 2016
Dimanche 6 mars 2016

Les inscriptions sont possibles jusqu'au mercredi soir précédant le jour de la sortie.
Attention : Même en cas d'enneigement insuffisant, les sorties seront maintenues. D'autres activités que le ski seront mises en place : randonnées, visites, etc.

Horaires : Rendez-vous à 6h45 pour un départ à 7h précises, esplanade St Exupéry (devant la gare de Givors ville), retour aux alentours de 19h au même endroit.

La prestation comprend : le transport, la location ou pas du matériel de ski, les forfaits, le repas de midi, les activités prévues en cas d'enneigement insuffisant.
Elle ne comprend pas : la location de matériel autre que les skis de piste traditionnels tels que : les surfs, les patinettes, les raquettes, etc.

Préinscriptions possibles à partir du samedi 14 novembre 2015

En cas d'annulation d'une sortie, d'un week-end ou d'un séjour, les frais suivants seront appliqués :

1 / Sur présentation d'un justificatif médical
De 16 à 30 jours avant le séjour : 10 euros
De 8 à 15 jours avant le séjour : 15 euros
De 5 à 7 jours avant le séjour :20 euros
Moins de 4 jours avant le séjour : 25 euros

2 / Sans justificatif
De 16 à 30 jours avant le séjour : 10 euros
De 8 à 15 jours avant le séjour : 25 % du prix total
De 5 à 7 jours avant le séjour : 50 % du prix total
Moins de 4 jours avant le séjour : 100 % du prix total

Séjours durant les vacances scolaires

Vacances de Noël :
du samedi 19 décembre 2015 au dimanche 3 janvier 2016

Préinscriptions du samedi 14 novembre au vendredi 20 novembre 2015

Une réponse vous sera donnée à partir du 30 novembre 2015

Vacances de février :
du dimanche 21 février au dimanche 28 février 2016

Préinscriptions du 11 vendredi 18 décembre 2015

Une réponse vous sera donnée à partir du 4 janvier 2016

Séjours ou week-end hors vacances scolaires

Les usagers givordins sont prioritaires. Les personnes n'habitant pas Givors peuvent téléphoner pour connaître les disponibilités restantes.

Préinscriptions possibles à partir du samedi 14 novembre 2015

Le nombre de places étant limité, l'attribution se fera en fonction des critères suivants :

-Les personnes habitant Givors qui ne sont jamais parties,

-Les personnes habitant Givors qui ne sont pas parties durant l'hiver 2015,

-les personnes habitant Givors qui désirent séjourner plus longtemps,

-l'ordre d'arrivée des réservations.

Renseignements et inscriptions

Guichet unique (bâtiment du CCAS)
Place Camille Vallin – 69700 Givors
Tél : 04.72.49.18.18

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30,

information vacances hiver 2016

La plaquette d'information pour les vacances hiver 2016 (enfants) sera disponible à partir du

Samedi 28 novembre 2015

Vous pourrez vous la procurer en vous rendant :

- guichet unique – Mairie de Givors – Bâtiment du CCAS
- à la Mairie annexe des Vernes
- à la direction des âges de la vie (maison du Fleuve Rhône) – 1er étage
- à l'accueil central de la Mairie (centre ville)
- à la médiathèque municipale Max Pol Fouchet

Elle sera également téléchargeable sur le site internet de la ville de Givors : www.givors.fr

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant le séjour à St Pierre de Chartreuse et les séjours en collaboration avec divers prestataires ainsi que toutes les modalités d'inscriptions.

LA RECETTE DE TANTE MÉLINA

Potée au lieu noir

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 4 pavés de lieu noir
- 6 carottes
- 2 poireaux
- 4 pommes de terre
- 1/2 choux frisé
- 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 brin de thym et du persil plat

PRÉPARATION

- Faire cuire tous les légumes dans un bouillon
- Lorsqu'ils sont tous cuits, ajouter les 4 pavés de poisson, les laisser 10mn à feu doux.
- Présenter le tout sur un plat de service on peut faire cuire si l'on veut le poisson à part
- Ajouter un peu d'huile d'olive bien parfumée sur les légumes au moment de service avec du sel et poivre au moulin

Devinette

Sauriez-vous reconnaître ou a été prise cette photo dans Givors ?

Pour participer, vous avez jusqu'au 30 octobre

Envoyez votre réponse à **vivreagivors@ville-givors.fr**

Pour plus d'équité, un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses. Il permettra à 10 personnes de recevoir un cadeau *« ville de Givors »*.

RÉPONSE DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

Il s'agissait d'une photo prise dans le jardin d'enfants de la promenade Maurice Thorez.

LES GAGNANTS :

1. Maurice Blanc
2. Simone Roumegoux
3. Gaudin Annie
4. Benoit Jouquot
5. Meryem Kabal
6. Maurice Fayet
7. Eliane Plésiat
8. Daniel Fayet
9. Rabah Djabri
10. André NOUZET

Globe-Trotter

Ce mois-ci :
Petit bonjour de Nosy Bé (Madagascar)
de **Tya Drevet Toly (5 ans)**

Vous aussi :

- **Emportez-le Vivre à Givors** lors de vos déplacements
- **Prenez-vous en photo** avec
- **Découvrez-vous peut-être dans le prochain numéro** de votre magazine favori !

M et Mme Deffossard et M et Mme Villeneuve, lors d'un périple en Europe, ici à Copenhague, devant la petite sirène

MUSCULATION
CARDIO-TRAINING
PARKING GRATUIT
CABINE DE CHANGE
COURS COLLECTIFS
SUIVI PERSONNALISÉ
COURS COLLECTIFS
ACCÈS DE 6H À 23H
CLUB OUVERT 7J/7
50 CLUBS EN FRANCE
DOUCHE INDIVIDUELLE
ESPACE DIÉTÉTIQUE
COACHS SPORTIFS
WWW.L-APPART.NET

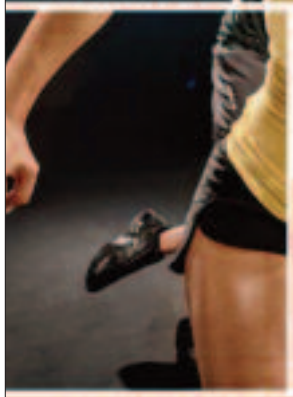

L'Appart FITNESS
GIVORS ROBINSON

OFFRE SPÉCIALE VIVRE À GIVORS
39€ / MOIS
AU LIEU DE 49€/MOIS - FRAIS D'INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRES

L'APPART GIVORS - ZA LA PLAINE FERRIÈRE
RUE YVES FARGE - 69700 GIVORS
09 83 54 73 70 - WWW.L-APPART.NET

OFFRE INSTITUT

LE SOIN VISAGE DÉLICE DE RIZ

60€
(60 min)

- Un soin cocon réconfortant et nourrissant
- Laisse un voile de douceur sur la peau
- Idéal après l'été

Passion Beauté
PARFUMERIE - INSTITUT
Du mardi au samedi de 9h à 19h - non stop - Dimanche de 9h30 à 12h
31, rue Roger Salengro - 69700 Givors - Tél : 04 78 73 72 58

Maurice
Restaurant - Traiteur

Formule 2 plats 13€90
entrée + plat ou plat + dessert
Formule 3 plats 15€90
entrée + plat + dessert
Carte à partir de 15€50

Formule du jour à emporter 9,90 €

Ouvert
le midi du lundi au vendredi et dimanches de fêtes

PLATEAUX REPAS SENIORS
et personnes dépendantes

- Livraison à domicile du lundi au dimanche
- Fréquence à votre convenance
- Respect des goûts et des régimes
- Souplesse de fonctionnement
- Sans engagement contractuel
- Participation financière du département

tél. : 04 72 30 40 50
12, rue Jacques Prévert 69700 GIVORS

PIVIDAL
ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

UNE ENTREPRISE DYNAMIQUE ET COMPÉTENTE
ALLIANT MAÎTRISE, QUALITÉ ET SERVICE

53, Rue Yves Farge - 69700 Givors
Tél.: 04 72 24 03 83 - Fax : 04 72 24 22 00
www.pividal.fr

LE PARTENAIRE DE VOS PROJETS DES SECTEURS
ÉLECTRIQUE, CLIMATIQUE ET AUTOMATISMES

MARBRERIE FEVE - MAURISOT

Travaux Funéraires
Lavage de tombes
Caveau en 24 h
Articles funéraires
Fleurs artificielles
Fleurissement sur demande

5, montée de Bocin 69700 GIVORS
Tél : 04 78 73 03 22
Sté au capital de 762,25 €

nexity une belle vie immobilière

ONLY SWAN

GIVORS - Rue Eugène Pottier

> Appartements neufs
à proximité des berges du Rhône
> Balcons, terrasses ou rez-de-jardins
> Prestations de qualité

ESPACE DE VENTE
Angle quai des Martyrs / rue Victor Hugo
SUR RENDEZ-VOUS

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DÈS 397€ /MOIS ! (1)

RESTONS EN CONTACT
0810 135 990
nexity.fr

NOUVEAU DISPOSITIF PINEL
Investissez dès maintenant pour en profiter !

0%

5,5%

Givors Dine
RESTAURANT

Pascale Perrier et Gilles Louchard
sont heureux de vous accueillir
du lundi au vendredi midi et
le samedi de 7h30 à 13h
Possible les soirs et le samedi pour les groupes et sur réservation

1, place colonel Fabien - 69700 GIVORS
Tél : 04 78 73 18 18 - givorsdine@bbox.fr

La Mamma
la carte à emporter
pizzéria restaurant

04 72 49 90 24

TROPHÉES DES SPORTIFS 2015

MARDI 20 OCT. 18H00

PALAIS DES SPORTS SALVADOR-ALLENDE

O.M.S. GIVORS

Manifestation organisée par l'Office municipal des sports (Oms) et la ville de Givors

Givors Passion Sport